



PUBLICIS GROUPE

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS LE 13 AVRIL 2005 SOUS LE N° D.05-0422

Date de dépôt de l'actualisation : 21. 12. 2005



La présente actualisation a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 décembre 2005, conformément à l'article 212-13-4° du règlement général de l'AMF. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 avril 2005 sous le numéro D.05-0422. Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, les informations financières pro forma, les comptes sociaux abrégés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 23 avril 2004 sous le n° D.04-0568, respectivement pages 8, 46, 92, 94, 96 et 113.
2. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, les comptes consolidés pro forma, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pro forma, les comptes sociaux abrégés et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux figurant dans le document de référence déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 27 mars 2003 sous le n° D.03-018 et qui a fait l'objet d'une actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le n° D.03-0318-A01, respectivement pages 8, 41, 78, 79, 81, 82 et 97 du document de référence précité, et pages 17 et suivantes de l'actualisation précitée.

Une table de concordance du présent document par rapport au schéma tel que défini par l'annexe I du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 figure au chapitre III ci-après.

SOMMAIRE

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SA MISE A JOUR ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- 1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SA MISE A JOUR
- 1.2 ATTESTATION
- 1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES
- 1.4 INFORMATIONS DIVERSES
- 1.5 POLITIQUE D'INFORMATION

II. COMPLEMENTS AU DOCUMENT DE REFERENCE

- 2.1 COMPLEMENTS D'INFORMATION REpondant AUX EXIGENCES DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004 PRIS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 2003/71/CE
- 2.2 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2005
- 2.3 PASSAGE AUX NORMES IFRS
- 2.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES

III. TABLE DE CONCORDANCE

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SA MISE A JOUR ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SA MISE A JOUR

Monsieur Maurice Lévy, Président du Directoire de Publicis Groupe.

1.2 ATTESTATION

« A ma connaissance et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Publicis Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Publicis Groupe a obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

La lettre de fin de travaux des contrôleurs légaux ne contient pas d'observation. Dans la lettre, il est fait référence au rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005, inclus dans la section 2.2 (pages 69 et 70) de la présente actualisation, au rapport des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles, inclus dans la section 2.4 (page 108) de la présente actualisation, et au rapport spécifique des commissaires aux comptes sur les informations IFRS au 31 décembre 2004, inclus dans la section 2.3 (pages 105 et 106) de la présente actualisation.

Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005 contient des observations portant sur:

- les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés au regard des informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, qui sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux informations semestrielles 2005;
- les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints à leur rapport, qui sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux informations semestrielles 2005.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles contient une observation sur le caractère incertain de la réalisation des prévisions.

Le rapport spécifique des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS au 31 décembre 2004 contient des observations portant sur:

- les raisons pour lesquelles les informations financières IFRS relatives à l'exercice 2004 présentées dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 pourraient être différentes des informations financières IFRS jointes à leur rapport, qui sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés (normes IFRS);

- le fait que les informations financières IFRS au 31 décembre 2004 ne constituent pas des comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les informations financières historiques figurant dans le document de référence 2004 de la Société ou incorporées par référence dans la présente actualisation, à savoir : (i) les comptes consolidés et les comptes sociaux abrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ; (ii) les comptes consolidés et les comptes sociaux abrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et les informations financières pro forma 2003 ; et (iii) les comptes consolidés et les comptes sociaux abrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2002 et les comptes consolidés pro forma 2002, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant respectivement : (i) pages 105 et 125 du document de référence 2004 de la Société ; (ii) pages 92 et 113 du document de référence 2003 de la Société ; et (iii) pages 78, 81 et 97 du document de référence 2002 de la Société et page 21 de l'actualisation¹ du document de référence 2002 de la Société (rapport sur les comptes pro forma).

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2004 contient des observations portant sur :

- les changements de méthodes résultant de la première application du règlement CRC 04-03 et de la recommandation n° R-03-01 du CNC sur les engagements de retraites et avantages similaires, exposés dans la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés; et
- la suppression de la ligne « chiffre d'affaires consolidé reconstitué », exposée dans la note 2.1 « Présentation des états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2002 contient des observations portant sur le changement de méthode résultant de la première application du règlement CRC N° 2000-06 relatif aux passifs, exposé dans la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés. »

Fait à Paris, le 20 décembre 2005

Maurice Lévy,

Président du Directoire de Publicis Groupe

1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

- MAZARS & GUERARD

Société représentée par Madame Isabelle Massa et Monsieur Philippe Castagnac
39, rue de Wattignies, 75012 Paris

Désignée le 25 juin 1981 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2005 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

¹ Actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le numéro D.03-0318-A01.

- **ERNST & YOUNG AUDIT**

Société représentée par Monsieur Bruno Perrin
Tour Ernst & Young, Faubourg de l'Arche, 92037 La Défense Cedex
Désignée le 14 juin 2001 pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2006.

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

- **Patrick de Cambourg**

125, rue de Montreuil, 75011 Paris
Désigné le 25 juin 1998 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 8 juin 2004 pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

- **Denis Thibon**

11, faubourg de l'Arche, 92037 Paris la Défense
Désigné le 14 juin 2001 pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2006.

1.4 INFORMATIONS DIVERSES

Publicis Groupe a publié le 27 juillet 2005 un communiqué de presse relatif aux résultats du premier semestre 2005 et a publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 21 septembre 2005 ses comptes consolidés au 30 juin 2005.

1.5 POLITIQUE D'INFORMATION

Toute information relative au document de référence et à la présente actualisation pourra être obtenue auprès de:

Jean-Michel Etienne, Directeur Financier
133, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
(Téléphone : 01 44 43 72 30 - Fax : 01 44 43 75 60 –
e-mail : jean-michel.etienne@publicis.com)

Pierre Bénéich, Directeur des relations investisseurs
133, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
(Téléphone : 01 44 43 65 00 - Fax : 01 44 43 75 51 –
e-mail : pierre.benaich@publicis.com)

Les documents relatifs à Publicis Groupe devant être mis à la disposition du public (les statuts de l'émetteur et de ses filiales, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication de la note d'opération et l'actualisation du document de référence) peuvent être consultés au siège de la société : 133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

II. COMPLEMENTS AU DOCUMENT DE REFERENCE

Les informations fournies ci-après mettent à jour et complètent le document de référence 2004 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005, conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF, et répondent aux exigences du Règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003 dite « Directive Propectus ».

2.1 **COMPLEMENTS D'INFORMATION REPODANT AUX EXIGENCES DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004 PRIS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 2003/71/CE**

La numérotation des paragraphes ci-dessous correspond à celle des rubriques de l'annexe I du Règlement européen n° 809/2004.

3. *Informations financières sélectionnées*

Conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 et au Règlement (CE) n°1725/2003 de la Commission Européenne du 29 septembre 2003, Publicis Groupe établit ses comptes consolidés à compter de l'exercice 2005 en normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les chiffres clés de Publicis Groupe sont présentés ci-dessous.

En millions d'euros	Au 30 juin			Au 31 décembre
	2005	2004	% variation	2004
Revenu	1 932	1 847	+ 4,6 %	3 832
Résultat opérationnel courant avant amortissement	342	317	+ 7,9 %	699
En % du revenu	17,7%	17,2%		18,2%
Résultat opérationnel courant avant amortissement des incorporels et perte de valeur	288	258	+ 11,6 %	580
En % du revenu	14,9%	14%		15,1%
Résultat financier	(45)	(82)		(114)
Résultat net, part du Groupe	130	87	+ 49 %	278

5. *Informations concernant l'émetteur*

5.1.5 Evénements importants dans le développement de l'activité de l'émetteur

Le premier semestre 2005 a été marqué par une activité exceptionnelle de conquête de nouveaux budgets. Publicis Groupe enregistre au total 6,1 milliards de dollars US (4,8 milliards d'euros) de New Business net², bénéficiant à hauteur du tiers aux activités de publicité/SAMS, et à hauteur des deux tiers à celles de conseil et achat média. Il convient de rappeler en particulier le gain par Publicis Groupe du plus gros budget média jamais mis en compétition, celui de General Motors

² Le New Business net représente l'excédent des nouveaux budgets gagnés par rapport aux budgets perdus. Ces données sont calculées sur la base des montants estimés d'investissements publicitaires média annuels pour les marques concernées et tels que rapportés par la presse professionnelle.

pour les Etats-Unis, d'un montant annuel estimé à environ 3,2 milliards de dollars par la presse professionnelle, ou encore ceux de Rogers Communications, l'un des cinq plus gros annonceurs du Canada, et de Telefonica/Movistar pour l'Espagne et l'Amérique Latine. Après un premier semestre 2005 record, Publicis Groupe a poursuivi sur cette lancée au troisième trimestre 2005. Au total, 2,1 milliards de dollars nets (1,7 milliards d'euros nets) ont été remportés par les différents réseaux du groupe au cours du trimestre, soit 8,2 milliards de dollars nets sur les neuf premiers mois de l'année 2005 (contre 2,6 milliards de dollars nets sur les neuf premiers mois de 2004). Les récents gains de budgets incluent pour le troisième trimestre L'Oréal CPD (média - Grande Europe), Richemont (média - Europe et Etats-Unis), Wellpoint (publicité - Etats-Unis), Fidelity Investment (publicité - Asie) et plus récemment Gillette (média - monde) en octobre.

Dans son communiqué du 14 décembre 2005, Publicis Groupe a indiqué d'une part que la performance nette de New Business devrait approcher la barre des 10 milliards de dollars en 2005, et permettre au Groupe de rester en tête du palmarès mondial (classements Lehman Brothers et Bear Stearns) sur l'ensemble de l'année, et d'autre part que les perspectives 2006 demeurent positives notamment en raison du potentiel du New Business.

New Business acquis au premier semestre 2005

Publicis : Marie-France Bodyline (Asie du Sud-Est) – Rogers Communications (Canada) - ZTE Telecommunications (Chine) - Kyobo Direct Life Insurance et Daewoo Electronics Klasse Appliances (Corée du Sud) - Direct Seguros (Espagne) - Echostar DishNetwork (Etats-Unis) – Banque Palatine, CEDAL, Voyages-sncf.com et sncf.com (France) - Sansui et ICICI Bank (Inde) - ILLVA Saronno/Artic Vodka, Parmalat corporate, San Pellegrino Nestlé Waters/Acqua Panna et Wind/Infostrada (Italie) - les biscuits Jacob's, Nobel Biocare et Visit London (Royaume-Uni) – Taishin Bank (Taïwan).

Leo Burnett : Commerce Asset (Asie Pacifique) - Australian Pharmaceutical Industries (extension - Australie) - DOW et Siemens (Chine) - Sovereign (Corée du Sud) - ConAgra/Egg Beaters et Reddi-Whip, Turner Classic Movies, Western Union et Whirlpool Promotions (Etats-Unis) - Autorités du gaz et Dishnet Wireless (Inde) - Corona World Cup 2006 (Mexique) - Fairy Dishes for Wishes et Nickelodeon (Royaume-Uni) - UNI Drinks (Taïwan).

Saatchi & Saatchi : Royal & Sun Alliance (Argentine) – Unibanco (Brésil) - Ebay, Meng Nui Diary et Zuhai Ocean Spring Resort (Chine) - Mall of Emirates (E.A.U) – Ameriprise, General Mills (ext.) et Fromageries Bel/La Vache qui Rit et Babybel (États-Unis) - Piaget, Casino et Universal Mobile (France) - le maroquinier Coccinelle (Italie) - Cerebos (Singapour) - Monster.se (Suède) - Office Suisse pour la Prévention Routière - Hua Nan Bank (Taïwan) - Dr. Martens (Royaume-Uni).

Autres réseaux et agences de publicité :

Fallon : KitchenAid Home Appliances et Sony (Etats-Unis) - Bacardi/Martini et Leffe (Royaume-Uni).

Kaplan Thaler Group (Etats-Unis) : les grands magasins Marshalls, Revlon, Church & Dwight/Trojan Condoms et Revlon/Mitchem.

MS&L : Arby's (ext.), EDS et The Coca-Cola Company (ext.) (États-Unis) - Philips (ext. - Allemagne).

Publicis Consultants : Marionnaud et Turin 2006.

Starcom MediaVest Group (conseil et achat média) : LG (Europe) - Bally Total Fitness, EarthLink, General Motors, Mattel et Simmons (Etats-Unis) - Sunny Delight (France) - OTE Pyrinas

(Grèce) - Banca Carige et Unipol (Italie) - British Telecom (radio), COI/radio planning, Outdoor Group et Whitbread (Royaume-Uni) - Singapore Tourism Board (Singapour).

ZenithOptimedia (conseil et achat média) : Ministère de la Défense (Espagne) - JP Morgan Chase, EchoStar et L'Oréal/Maybelline (Etats-Unis) - Wagner Pizza (Allemagne) - les téléphones mobiles Beluga (Chine) - Neuf Telecom et Segafredo Zanetti (France) - Q8 Kuwait Petroleum (Italie) - BT Online, Campbells, HSE (Healthy and Safety Executive), Staples & Office World et Tiscali (Royaume-Uni).

Agences spécialisées :

Arc Worldwide : Miller Brewing Co., Sprint et Whirlpool Domestic Appliances (États-Unis).

Publicis Healthcare Communications Group : Schering-Plough (monde) – Amgen/Aranesp, AstraZeneca/Crestor et Nexium, Essilor/Crizal Alize (ext.) et Zomig (États-Unis) – Novo Nordisk/Novorapid et NPS/Preos (Royaume-Uni).

Les pertes significatives du semestre ont été Schering-Plough+GsK/Levitra (Etats-Unis) en publicité et le COI (Central Office of Information - Royaume-Uni) en média.

New Business du 3ème trimestre 2005

Publicis : Fidelity (Asie) - Playtex/Wonderbra (Europe) - Buena Vista International (Allemagne) - Petronas Oil (Chine) - les brasseries Bohae (Corée) - Coca-Cola/Vault, MTV, Wellpoint et TUMI (Etats-Unis) - Jardiland (France).

Leo Burnett : Energy Australia et 7-Eleven (Australie) - Inbev et Office of the Deputy Prime Minister (Royaume-Uni).

Saatchi & Saatchi : Bacardi/Dewar's (monde) - United Overseas Bank (Malaisie, Thaïlande, Singapour) - P&G/Millstone Coffee et Novartis/Excedrin et Buckley's (Etats-Unis) - Société Générale (France) - Standard Life (Royaume-Uni) - Krung Thai Bank (Thaïlande).

Autres réseaux et agences de publicité :

Fallon : Vanguard (Etats-Unis).

Kaplan Thaler Group : Outback Steakhouse (Etats-Unis).

MS&L : Sanofi-Synthélabo/Taxotere (extension - Etats-Unis).

Publicis Consultants : Los Angeles Turf Club (Etats-Unis) - Nestlé France corporate, Dexia corporate et Védior Bis (France).

Starcom MediaVest Group (conseil et achat média) : AstraZeneca (ext. - Etats-Unis) - CNAMTS et Honda (France) - United Biscuits/Jacob's Bakery et James Villas (Royaume-Uni).

ZenithOptimedia (conseil et achat média) : Richemont (Europe et Etats-Unis) - L'Oréal CPD (Grande Europe) - KTF Telecom (Corée) - Central Lechera Asturiana (Espagne) - Kaleidoscope (Royaume-Uni).

SAMS (agences spécialisées et marketing services) :

Arc Worldwide : Chevrolet (Pays-Bas) - Network Solutions (Etats-Unis).

Publicis Healthcare Communications Group: Bayer/Traylol et Levitra (Canada) - AstraZeneca/Seroquel et autres projets (Etats-Unis).

Les pertes significatives du trimestre ont été BMW, Dyson et Morgan Stanley en publicité aux Etats-Unis. Aucune perte significative n'a été enregistrée en conseil et achat média.

Par ailleurs, Publicis Groupe a annoncé en avril 2005 la création de Publicis Public Relations and Corporate Communications Group (PRCC), regroupant les activités du Groupe dans ce domaine dans 25 pays avec 1 300 collaborateurs, principalement sous les marques Manning Selvage & Lee, Publicis Consultants et désormais Freud Communications. PRCC n'est pas une nouvelle société, ni une fusion d'agences, mais un organe de direction et de coordination visant à améliorer les prestations aux clients sur le modèle qui a fait la réussite de PGM (Publicis Groupe Media). PRCC est intégré à l'ensemble des SAMS (Agences Spécialisées et Marketing Services) de Publicis Groupe et ses marques couvrent un large spectre d'activités et d'expertises, telles que le « *corporate branding* », la communication institutionnelle, la communication de crise, la communication financière et les relations investisseurs, la communication interne, les relations presse et l'« *entertainment marketing* ».

Maurice Lévy, Président du Directoire de Publicis Groupe, a annoncé, le 26 octobre 2005, la nomination de Jack Klues au poste de Président de Publicis Groupe Media (PGM), un *Management Board* formé en septembre 2004 pour superviser et développer les réseaux média de Publicis Groupe, dont la création avait constitué un événement stratégique majeur de l'année 2004. Parallèlement, Renetta McCann, actuelle *Chief Executive Officer* de Starcom MediaVest Group/Amérique, va remplacer Jack Klues au poste de *Chief Executive Officer* de Starcom MediaVest Groupe.

De plus, Publicis Groupe a finalisé le 20 septembre 2005, par l'intermédiaire de PRCC, l'acquisition d'une participation à hauteur de 50,01 % dans Freud Communications, première agence indépendante britannique de relations publiques. Matthew Freud, le président-fondateur de Freud Communications, rejoint le comité exécutif de PRCC. Cette acquisition renforce l'offre du Groupe sur le marché britannique, où ce segment est particulièrement dynamique. Freud Communications était jusqu'alors la première agence indépendante de relations publiques au Royaume-Uni. Ses activités principales portent sur des marques comme Nike, KitKat, Tropicana, Walkers, Nescafé, Jack Daniel's et AOL. Au cours de ces dernières années, l'agence a aussi connu une croissance dynamique dans les activités *corporate*, la communication autour du cinéma et de l'« *entertainment* », ainsi que la communication internationale, avec des clients tels que Sony Pictures Entertainment, Nestlé, Time Warner, Pepsico et la London Development Agency.

Conformément à ce qui avait été annoncé le 16 mai 2005, et après information et consultation des organes sociaux, Médias & Régies Europe (« MRE ») et Métrobus, filiales de Publicis Groupe, et JCDecaux SA, partenaires de longue date dans le domaine de la communication extérieure, ont annoncé le 28 juin 2005 avoir signé un accord sur la réorganisation de leur portefeuille de participations.

En France, cet accord porte sur les opérations suivantes :

- Cession à JCDecaux, finalisée le 15 septembre 2005, de la participation de 50 % détenue par MRE dans la SOPACT (Société de Publicité des Abribus et Cabines Téléphoniques), qui gère le contrat publicitaire des abribus parisiens ; et
- Prise de participation par JCDecaux dans la société Métrobus Publicité à hauteur de 33%, finalisée le 18 octobre 2005. Cette société gère les espaces publicitaires de métro, RER et bus de la RATP, les espaces publicitaires du métro de Marseille et la publicité sur les réseaux de bus d'une soixantaine de villes de province. Ceci permet le renforcement du pôle Affichage Transports, hors aéroports, s'appuyant sur l'expertise reconnue de Métrobus dans ce domaine, renforçant également ses capacités de développement à l'international. Parallèlement à cette cession, le fonds de commerce « Métrobus »

propriété de la Société et donné en location gérance à la société Métrobus Publicité a été apporté à cette dernière le 21 septembre 2005.

Aux Pays Bas, cet accord porte sur l'opération suivante :

- Cession à JCDecaux de la participation de 50 % détenue par MRE tant dans JCDecaux Nederland BV que VKM. Ces sociétés gèrent les contrats de mobilier urbain des principales villes néerlandaises. La cession de la participation de MRE dans JCDecaux Nederland BV et VKM a été finalisée le 15 septembre 2005.

JCDecaux détient donc à présent 100 % de la SOPACT, de JCDecaux Nederland BV et de VKM. Le montant total de la transaction s'élève à 110 millions d'euros.

D'autre part, Publicis Groupe a indiqué en septembre 2005 l'existence de discussions très préliminaires avec le groupe britannique Aegis Group Plc (« Aegis »), puis en octobre le fait qu'aucune offre ne serait faite à ce stade. Publicis Groupe a estimé qu'il n'était pas actuellement dans l'intérêt de ses actionnaires de faire une offre à Aegis. Toutefois, et sans avoir pris aucun engagement ferme à cet égard, Publicis Groupe se réserve la possibilité de revoir cette position si l'une des deux situations suivantes venait à se produire : qu'un tiers confirme son intention de faire une offre à Aegis, ou un accord ou une recommandation du conseil d'administration d'Aegis.

Par ailleurs, le 17 novembre 2005, Publicis Groupe a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Eventive Holding (« Eventive »), premier groupe événementiel en Autriche et intervenant majeur sur les marchés allemand et suisse. Eventive, qui possède des bureaux à Vienne, Hambourg, Munich, New York et Pékin, intégrera le réseau mondial Publicis Events Worldwide et sera très prochainement rebaptisée Publicis Eventive. Cette acquisition permettra à Publicis Events Worldwide d'accélérer encore sa progression au coeur de l'Europe et en Suisse, où le réseau est déjà extrêmement actif, grâce à sa longue association avec le World Economic Forum (WEF) et l'assemblée annuelle du Forum à Davos.

Enfin, le 22 novembre 2005, Publicis Groupe a annoncé avoir conclu un accord aux termes duquel il prendra une participation majoritaire de 60 % au sein de Solutions Integrated Marketing Services (« Solutions »), la première agence de marketing services en Inde. Cette transaction est soumise à l'approbation du *Foreign Investment Promotion Board* du gouvernement indien. Disposant de ressources à travers l'Asie, Solutions est la seule agence indienne pouvant offrir aux grandes entreprises mondiales une expertise complète dans le domaine du marketing direct, de la communication interactive, de la promotion, de la communication événementielle et du marketing sur le point de vente. Cette acquisition souligne la volonté de développement de Publicis Groupe sur le marché indien, où le marché des marketing services est évalué à 1 milliard de dollars US par an. Cette opération vient compléter les implantations du Groupe dans ce pays, Leo Burnett, Saatchi & Saatchi, Starcom MediaVest Group, ZenithOptimedia et Publicis Groupe (à travers les agences Publicis India et Publicis Ambience). Solutions offrira ses ressources à l'ensemble des entités du Groupe, et en particulier Arc Worldwide, Saatchi & Saatchi X, et Publicis Dialog, qui seront ainsi en mesure de proposer une offre complètement holistique. L'expérience de Solutions dans le domaine de la distribution est particulièrement appréciable compte tenu du taux de croissance actuel du marché indien de la publicité sur le lieu de vente, soit environ 30 à 40 % par an.

5.2 Investissements

Publicis Groupe n'a procédé, au cours du premier semestre 2005, à aucune opération significative de croissance externe et les investissements consentis ont représenté au total 35 millions d'euros nets, limités principalement à des paiements d'*earn-outs* et des rachats d'intérêts minoritaires. Par ailleurs, les investissements courants en immobilisations ont également été maîtrisés.

Le troisième trimestre 2005 et le quatrième trimestre 2005 ont été notamment marqués par les trois opérations de croissance externe suivantes (voir paragraphe 5.1.5 ci-dessus - *Evénements importants dans le développement de l'activité de l'émetteur*) :

- l'acquisition, finalisée le 20 septembre 2005, d'une participation majoritaire dans l'agence britannique de relations publiques Freud Communications et son intégration à l'ensemble PRCC ;
- l'accord, annoncé le 17 novembre 2005, aux termes duquel Publicis Groupe prendra une participation majoritaire dans Eventive Holding ; et
- l'accord, annoncé le 22 novembre 2005, aux termes duquel Publicis Groupe prendra une participation majoritaire de 60% au sein de l'agence indienne Solutions Integrated Marketing Services.

Excepté les investissements de croissance externe mentionnés ci-dessus, la Société n'a pas planifié, depuis le 30 juin 2005, d'investissements significatifs en immobilisations corporelles ou incorporelles.

6. Aperçu des activités

6.1 Principales activités

Depuis la clôture de l'exercice 2004, Publicis Groupe n'a pas débuté de nouvelles activités ni lancé de nouveaux produits ou services en dehors de l'obtention de nouveaux contrats dans le cadre normal de ses activités. Publicis Groupe continue de proposer de façon croissante à ses clients une approche holistique de la communication, qui tend à abolir les frontières entre les différentes techniques et disciplines et à considérer la relation avec un client comme un ensemble cohérent.

6.2 Principaux marchés

Les renseignements fournis dans le document de référence 2004 concernant les principales activités de la Société et les principaux marchés sur lesquels elle intervient n'ont pas été influencés par des événements exceptionnels depuis la clôture de l'exercice 2004.

Les revenus par marché géographique de Publicis Groupe au 30 juin 2005 sont présentés au sein des Notes annexes aux états financiers consolidés (paragraphe II.20 - *Informations sectorielles*).

Le revenu par zone géographique des neuf premiers mois de 2005 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 novembre 2005 et se décompose comme suit :

Ventilation du revenu consolidé par zone géographique (en millions d'euros)

	30/09/05	30/09/04	% de variation
Répartition géographique			
Europe	1 159	1 117	3,8
Amérique du Nord	1 271	1 219	4,3
Asie pacifique	310	277	11,9
Amérique Latine, autres	193	166	16,3
Total consolidé	2 933	2 779	5,5

La croissance organique, qui est la mesure de la croissance du revenu à taux de change et structure comparables, ressort à +6,1% pour les neuf premiers mois 2005. Par ailleurs, la Société

rappelle que l'activité publicitaire présente trimestriellement des rythmes variables de réalisation et, de ce fait, les données annuelles constituent la base la plus utile de comparaison.

6.3 Evénements exceptionnels

A l'exception des informations mentionnées au paragraphe 5 ci-dessus de la présente actualisation, il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité de Publicis Groupe.

6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de Publicis Groupe concernant sa position concurrentielle

Les informations relatives à la position concurrentielle de Publicis Groupe figurent dans le document de référence 2004 de la Société, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 sous numéro D.05-0422 (voir paragraphe - *Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur*). Ces informations demeurent exactes sous réserve des compléments suivants.

Publicis Groupe est actuellement numéro 2 mondial du conseil et achat média (classement Recma de juin 2005), combinant la puissance des deux marques mondiales ZenithOptimedia et Starcom MediaVest.

Publicis Groupe est ressorti en tête des classements de New Business nets publiés par Bear Stearns et Lehman Brothers, au niveau mondial, pour les dix premiers mois de l'année 2005 (classement Bear Stearns New Business Ranking et Lehman Media: Ad Agencies - New Business Scorecard). Les gains de nouveaux budgets sont généralement un bon indicateur de croissance organique future.

7. *Organigramme*

7.2 Liste des filiales importantes de Publicis Groupe au 30 novembre 2005

Les informations relatives aux filiales importantes de Publicis Groupe figurent dans le document de référence 2004 de la Société, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 sous le numéro D.05-0422 (Voir la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces informations restent exactes, sous réserve des compléments d'actualisation ci-dessous qui sont relatifs aux principales opérations de cession et d'acquisition réalisées par Publicis Groupe entre le 1^{er} janvier 2005 et le 30 novembre 2005.

Acquisitions

Nom de la société	% Contrôle	Pays	Ville
Freud Communications	50.01%	Royaume Uni	Londres
Eventive Altenhuber Riha GmbH	70.00%	Autriche	Vienne
Eventive Altenhuber Riha GmbH	70.00%	Allemagne	Hohenkirchen-Siegerbrunn

Cessions

Nom de la société	% Contrôle		Pays	Ville
	Avant cession	Après cession		
JC Decaux Netherlands	50.00%	0.00%	Pays-Bas	Amsterdam
Métrobus	100.00%	67.00%	France	Paris

9. Examen de la situation financière et du résultat

En ce qui concerne le premier semestre 2005, ces informations figurent dans le Rapport d'Activité de Publicis Groupe au 30 juin 2005 (Voir paragraphe 2.2 - *Comptes Consolidés au 30 juin 2005*, paragraphe III - *Rapport d'Activité au 30 juin 2005*).

Au troisième trimestre 2005, le revenu est en croissance organique de 6,2 %, confirmant les objectifs de Publicis Groupe. En données publiées, le revenu est en progression de 7,4 % par rapport au troisième trimestre 2004, notamment en raison des variations de change devenues positives pour la première fois depuis le premier semestre 2002. Sur les trois premiers trimestres 2005, la croissance organique du revenu s'élève à 6,1%. En données publiées, le revenu des trois premiers trimestres 2005 est en progression de 5,5% par rapport à la même période de l'année 2004. L'Amérique du Nord, l'Asie et l'Amérique Latine portent la croissance organique de Publicis Groupe au troisième trimestre. L'Europe y contribue également, bien que de façon plus modeste. Les gains de parts de marché enregistrés fin 2004 et début 2005 ont continué d'alimenter cette croissance, en particulier dans le domaine des agences média, de la communication santé et de la publicité. Publicis Groupe a réalisé un nouveau record en terme de New Business. Au total, 2,1 milliards de dollars nets (1,7 milliards d'euros nets) ont été remportés par les différents réseaux du Groupe au cours du troisième trimestre. Les variations du périmètre de consolidation ont été négligeables sur la période.

Comme cela avait été annoncé dès 2003 et confirmé lors de la première émission obligataire du Groupe en janvier dernier, Publicis Groupe a lancé courant 2005 un processus de notation officielle auprès des deux premières agences internationales Standard & Poors et Moody's. Publicis Groupe a annoncé le 14 décembre 2005 avoir été évaluée *Investment Grade* par ces deux agences avec respectivement les notes BBB+ pour Standard & Poors et Baa2 pour Moody's avec dans les deux cas la mention *stable outlook*. Cette notation devrait permettre une nouvelle amélioration de la structure de financement de Publicis Groupe tant au niveau des conditions que des opportunités offertes.

9.2.3 Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de Publicis Groupe

Pour Publicis Groupe, l'année 2005 ne devrait être marquée ni par le bénéfice d'événements exceptionnels (Jeux Olympiques, Championnat d'Europe de Football...), ni par le handicap de grandes incertitudes économiques. Dans son communiqué de presse du 14 décembre 2005, la Société a indiqué que l'environnement de l'année 2006 pourrait être légèrement meilleur en Europe grâce à la Coupe du Monde de Football.

12. Tendances³

Dans son communiqué du 9 décembre 2004, Publicis Groupe apportait "des précisions sur son nouvel objectif de marge opérationnelle à moyen terme (17% à horizon 4 ans)". Puis, dans son communiqué du 1er juin 2005, Publicis indiquait:

"Maurice Lévy a rappelé le nouvel objectif de marge opérationnelle du Groupe pour 2008, 17%."

Le taux de marge de 17% est un taux établi sur la base de données en normes françaises qui reposent sur les hypothèses suivantes :

- un revenu conforme aux évolutions du marché ;

³ Les tendances développées dans ce paragraphe ne constituent pas des prévisions ou des estimations du bénéfice au sens du Règlement Européen n°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003.

- un montant d'économies ou d'amélioration des résultats opérationnels de l'ordre de 80 m€ correspondant :
 - o pour 54% à des améliorations de la marge opérationnelle de certaines zones géographiques ou pays et de certaines activités ;
 - o pour 37% à des nouvelles initiatives en matière de gestion des coûts, en particulier la mise en commun des frais de structure des réseaux dans les pays émergents et à des économies liées à la mise en œuvre d'une politique d'achat centralisée pour certaines catégories de services et d'équipement et à une meilleure utilisation des moyens de production ;
 - o pour 9% par l'optimisation des frais administratifs liés à la mise en œuvre des Centres de Services Partagés.

L'ensemble de ce programme implique des coûts de réorganisation à hauteur de 40 m€ sur la durée du plan et des investissements à hauteur de 20 m€ principalement en matière de systèmes. L'exécution de ce plan a démarré sur l'exercice 2005.

Le 14 décembre 2005, l'objectif de 17% en normes françaises de marge opérationnelle pour l'année 2008 a été révisé pour tenir compte des normes IFRS. Il se situe désormais à 16.7%.

Par ailleurs, le 14 décembre 2005, Publicis Groupe a révisé ses objectifs en matière de ratios financiers pour tenir compte de la mise en place des normes IFRS. Le cadre dans lequel ces ratios doivent se situer a été défini comme suit :

- Dette nette moyenne / Résultat opérationnel avant amortissements : inférieur à 1,5
- Dette nette⁴ / Capitaux propres : inférieur à 0,5
- Couverture des intérêts (Charge financière / Résultat opérationnel avant amortissements) : supérieur à 7

Ces ratios guideront la politique de croissance externe, la politique de dividendes ainsi que le programme de simplification du bilan qui reste un objectif du Groupe.

13. Prévisions⁵ de croissance organique et de marge opérationnelle pour 2005

Les perspectives de Publicis Groupe pour l'année 2005 figurant dans le document de référence 2004 de la Société, déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 sous numéro D.05-0422 (voir paragraphe - *Perspectives de l'exercice*), restent valables à ce jour. Elles sont également présentées au sein du Rapport d'Activité au 30 juin 2005 (voir paragraphe 2.2 de la présente actualisation).

Dans ses communiqués du 27 juillet et du 2 novembre 2005, Publicis Groupe a indiqué un objectif de croissance organique de 6% en 2005, avec une marge opérationnelle en progression par rapport à 2004. Dans son communiqué en date du 14 décembre 2005, la Société a confirmé ces indications.

⁴ La dette nette se calcule en prenant l'ensemble des dettes financières à court et long terme, les *earn-outs* et engagements de rachat d'intérêts minoritaires moins les liquidités et valeurs mobilières de placement.

⁵ Conformément au Règlement Européen n°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003, ces prévisions ont fait l'objet du rapport des commissaires aux comptes figurant au paragraphe 2.4 de la présente actualisation.

S'agissant de la croissance organique, la confirmation de cet objectif repose sur les données de croissance organique au 30 novembre 2005 résultant du reporting interne du Groupe (non audité), ces données étant en ligne avec le taux de croissance indiqué pour l'année complète.

Sur cette base, Publicis Groupe confirme l'objectif annoncé de 6% pour l'ensemble de l'année.

Publicis Groupe souhaite souligner que la réalisation effective de cet objectif dépend néanmoins de l'activité du mois de décembre, sur laquelle il est aujourd'hui impossible de donner quelque prévision que ce soit.

La confirmation d'un objectif de marge opérationnelle en 2005 au moins égal à celui de 2004, lequel s'est élevé à 15,1% (normes IFRS), est tirée des mêmes données et sujette aux mêmes aléas quant à l'activité du mois de décembre.

14. Organes de direction.

14.1 Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années : (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée contre un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe, (ii) aucun membre du Directoire ou du Conseil de surveillance n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, et (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires ou des organismes professionnels.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Les informations relatives aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe figurant dans le document de référence 2004 de Publicis Groupe déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 (sous le numéro D.05-0422) restent exactes, sous réserve des compléments d'actualisation ci-dessous.

Membres du Directoire

Monsieur Maurice LEVY : Président
Date de première nomination : 27 novembre 1987
Date de fin de mandat : 31 décembre 2007

Maurice Lévy a rejoint la Société en 1971 en tant que responsable des systèmes de gestion de données et des technologies de l'information de la Société. Il a été nommé Secrétaire Général, en 1973, Directeur Général, en 1976, puis Président Directeur Général, en 1981, de la société Publicis Conseil. Il est devenu Vice-Président de la Société en 1986 puis Président du Directoire en 1988.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Président du Palais de Tokyo, site de création contemporaine (association loi 1901).

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Bertrand SIGUIER : Membre du Directoire
Date de première nomination : 17 juin 1999
Date de fin de mandat : 31 décembre 2007

Bertrand Siguier a été analyste financier à la banque de Neufelize Schlumberger & Mallet de 1967 à 1969. Il a rejoint le département gestion de comptes clients de la Société en 1969. Au cours de sa carrière au sein de la Société, Bertrand Siguier a participé à la gestion de plusieurs des plus importants comptes clients de la Société. Il a exercé les fonctions de *Deputy Director* et d'*International Coordinator* de Publicis Intermarco Farner de 1974 à 1979, date à laquelle il est devenu Directeur Adjoint de l'agence londonienne de la Société. Il a rejoint le Conseil d'Administration de Publicis Conseil en 1982 et y a exercé ses fonctions jusqu'à sa nomination aux fonctions de Vice-Président de Publicis Communications en 1988. Il est membre du Directoire de la Société depuis 1999.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Administrateur de Gantois SA, HM Editions et Gaumont.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Kevin ROBERTS: Membre du Directoire
Date de première nomination : 14 septembre 2000
Date de fin de mandat : 31 décembre 2007

Kevin Roberts a rejoint la société Cordiant Plc en tant que *Director* en 1997. En 1999, il est devenu *Chief Executive Officer* de Saatchi & Saatchi. Kevin Roberts a aussi exercé les fonctions de *Group Marketing Director* de Procter & Gamble, qu'il a quitté en 1982 pour devenir *President* de Pesp-Cola pour la région moyen-orient. En 1987, il a été nommé *President* de Pepsi-Cola Canada. Il est devenu *Chief Operating Officer* et *Director* de Lion Nathan Limited en 1999.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *Director* de Lion Nathan Plc, New Zealand Rugby Football Union, North Harbour Rugby Football Union et de ThomsonMurray, Inc.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Jack KLUES: Membre du Directoire
Date de première nomination : 7 décembre 2004
(effet au 1^{er} janvier 2005)
Date de fin de mandat : 31 décembre 2007

Jack Klues a été *Chief Executive Officer* de Starcom MediaVest Group jusqu'à sa nomination, cette année, au poste de Président de Publicis Groupe Média, dont il a été un des fondateurs. Il a débuté sa carrière en 1977 au sein du département Leo Burnett Media. Par la suite, il a été nommé membre du *Board of Directors* de Leo Burnett Company avant de lancer Starcom Worldwide en 1998.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *Director* de Starlink Services Inc., Relay Inc. et de Off the Street Club.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Madame Claudine BIENAIME Membre du Directoire
Date de première nomination : 1^{er} janvier 2004
Date de fin de mandat : 31 décembre 2007

Depuis 1966, Claudine Bienaimé a occupé diverses fonctions au sein du Groupe, y compris celles de Secrétaire Général de Publicis Conseil Groupe et de Président de Publicis Centre Média. Elle est Secrétaire Général de la Société depuis 2001.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Administrateur de Gévelot SA, P. C. M. Pompes SA, Gévelot Extrusion SA, Gurtner SA, Rosclodan SA et Sopofam SA.

Président-Directeur Général de Société Immobilière du Boisdormant SA.

Directeur Général Délégué de Rosclodan SA et de Sopofam SA.

Gérant de SCI Presbourg Etoile.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Membres du Conseil de Surveillance

Madame Elisabeth BADINTER: Présidente - Membre du Conseil de Surveillance,
nommée Présidente le 29 avril 1996
Date de première nomination : 27 novembre 1987
Date de fin de mandat : 30 juin 2006

Elisabeth Badinter est philosophe, auteur de nombreux essais, et a enseigné à l'Ecole Polytechnique. Elle a rejoint le conseil de surveillance de la Société en 1987 et le préside depuis 1996.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Aucun

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Elisabeth Badinter est la fille du fondateur de Publicis Groupe, Marcel Bleustein-Blanchet, l'épouse de Robert Badinter, la mère de Simon Badinter et la tante de Sophie Dulac.

Madame Sophie DULAC : Vice-Présidente – Membre du Conseil de Surveillance,
nommée Vice-Présidente le 17 juin 1999
Date de première nomination : 25 juin 1998
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Après avoir créé et dirigé un cabinet de conseil en recrutement, Sophie Dulac préside depuis 2001 la société d'exploitation de salles de cinéma Les Écrans de Paris. Elle dirige également les sociétés Sophie Dulac Productions (production de films) et Sophie Dulac Distribution (distribution de films).

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Présidente du conseil d'administration de la société Les Ecrans de Paris SA.

Gérant de Sophie Dulac Productions SARL, Sophie Dulac Distribution SARL et de Sophie Dulac Conseil SARL.

Vice-Présidente du conseil d'administration de CIM de Montmartre SA.

Présidente de l'Association Paris Tout Court.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Sophie Dulac est la petite-fille de Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de Publicis Groupe, et la nièce d'Elisabeth Badinter.

Monsieur Robert BADINTER : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 14 juin 1996
Date de fin de mandat : 30 juin 2008

Robert Badinter, avocat, a notamment été Garde des Sceaux, Président du Conseil Constitutionnel et a enseigné à l'Université Paris I Sorbonne avec le titre de Professeur Emérite.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Aucun

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Robert Badinter est l'époux d'Elisabeth Badinter et le père de Simon Badinter.

Monsieur Michel DAVID-WEILL : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 21 juin 1990
Date de fin de mandat : 30 juin 2008

Michel David-Weill est *Chairman* de Lazard LLC, Président Directeur Général de Lazard Frères Banque SA, Président et Associé-Gérant de Maison Lazard SAS et Président du Conseil de Surveillance d'Eurazeo SA, après avoir occupé un grand nombre de responsabilités au sein du groupe Lazard.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *Chairman* de La France Participation et Gestion, Lazard LLC et de Lazard Frères & CO. LLC.

Président Directeur Général de Lazard Frères Banque SA.

Président de Maison Lazard SAS, Malesherbes SAS, Rue Impériale SA et de Lazard Frères SAS.

Président du Conseil de Surveillance de Eurazeo SA.

Vice-Président et Administrateur de Groupe Danone SA.

Managing Director de Lazard Brothers & CO. Ltd et Lazard Bank Ltd.

Administrateur de Fonds Partenaires Gestion, IFIL Spa, Euralux, I.T.T. Industries Inc. et de The Donnon Company Inc.

Associé-Gérant de Lazard Frères SAS.

Gérant de BCNA SNC, Parteman SNC, Parteger SNC.

Associé Commandité et Gérant de Partena SCS.

Liquidateur de Partemiel SNC.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Henri-Calixte SUAUDEAU : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 27 novembre 1987
Date de fin de mandat : 30 juin 2006

Henri-Calixte Suaudeau est Administrateur de Publicis Conseil, après avoir occupé plusieurs fonctions de direction au sein du Groupe, dont celle de Président de l'activité Drugstores puis celle de Directeur du département immobilier.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Aucun

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Mademoiselle Monique BERCAULT : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 25 juin 1998
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Monique Bercault est Conseiller Technique auprès du Président du Directoire de Médias & Régies Europe. Elle a exercé diverses fonctions, dont celle de responsable des ressources humaines au sein de Médias & Régies Europe.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Aucun

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Madame Hélène PLOIX : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 25 juin 1998
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Hélène Ploix est Présidente de Pechel Industries Partenaires, gestionnaire de la société d'investissement Pechel Industries SAS dont elle est Présidente depuis 1997 et gestionnaire de FCPR Pechel Industries II. Elle a exercé précédemment diverses fonctions de direction en particulier à la BIMP, à la Caisse des Dépôts et Consignations, à la Caisse Autonome de Refinancement, a été Conseiller auprès du Premier Ministre et Administrateur au FMI et à la Banque Mondiale.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années :

Présidente de Pechel Industries Partenaires SAS., Pechel Industries SAS et de Pechel Services SAS.

Administrateur de Lafarge SA, BNP Paribas SA, Boots Group Plc, Ferring SA et de HRF 6 SA.

Représentant Permanent de Pechel Industries, Aquarelle.com SA, Quinette Gallay SA, CVBG-Dourthe Kressman SA, Xiring SA, CAE International SA, Financière d'Or SA, Histoire d'Or SA, CoSpirit SA, Panorant SA, IDM SA, Holding Nelson SAS, Créations Nelson SA, Homerider Systems SA., SVP Management et Participations SA et de Finaixam CS.

Vice Présidente de CAE International SA .

Gérant de Hélène Ploix SARL et Hélène Marie Joseph SARL.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Gérard WORMS : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 25 juin 1998
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Gérard Worms est Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque et de Rothschild & Cie SCS. Il a notamment été Président Directeur Général de la Compagnie de Suez et de la Banque Indosuez, après avoir occupé diverses responsabilités à la Société Générale de Belgique, chez Rhône Poulenc et dans le groupe Hachette.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Associé Gérant de Rothschild & Cie Banque et de Rothschild & Cie SCS.

Président de S.G.I.M. SA.

Administrateur de Editions Atlas SAS et de Cofide SA.

Membre du Conseil de Surveillance de Métropole Télévision SA et de Paris-Orléans SA.

Censeur de Ondéo Degrémont SA et de SIACI SA.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance: Aucun

Monsieur Amaury de SEZE : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 25 juin 1998
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Amaury de Seze est Président de PAI Partners. Il a exercé de nombreuses responsabilités au sein de diverses grandes entreprises et notamment occupé plusieurs postes de direction au sein du groupe Volvo AB.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Président de PAI Partners SAS, Financière PAI SAS, Financière PAI Partners SAS et de PAI Management.

Chairman de PAI Partners Ltd.

Membre du conseil de surveillance de Gras Savoye SCA et de GIB SA.

Administrateur de Eiffage SA, Erbé SA, Groupe Bruxelles Lambert SA, Groupe Industriel Marcel Dassault SA, Power Corporation du Canada Holding Ltd., Pargesa Holding SA, UGC SA, Novalis SAS, NOVASAUR SAS, Carrefour SA, GEPECO SA, PAI Europe III General Partner NC, PAI Europe IV General Partner NC, Vivarte SA, NHG SAS, Cobepa SA, Sagal SA, UGC SA, United Biscuits Holding Ltd., Coparex International SA, Paribas Santé SA et de Sema SA.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Simon BADINTER: Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17 juin 1999
Date du dernier renouvellement de mandat : 1er juin 2005
Date de fin de mandat : 30 juin 2011

Simon Badinter est Président du Directoire de Médias & Régies Europe, entité qu'il a rejoint en 1991 et au sein de laquelle il a exercé diverses responsabilités.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Aucun

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Monsieur Simon Badinter est le fils d'Elisabeth Badinter et de Robert Badinter.

Monsieur Michel CICUREL : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17 juin 1999
Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Michel Cicurel est Président du Directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de la Compagnie Financière Saint-Honoré. Sa carrière l'a conduit à exercer des responsabilités notamment au Ministère des Finances (Trésor), à la Compagnie Bancaire, dans le groupe Danone ainsi que chez Cerus.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Président du Directoire de Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque SA et de Compagnie Financière Saint-Honoré SA.

Président du Conseil d'Administration de ERS SA, Edmond de Rothschild SGR Spa et de Edmond de Rothschild SIM Spa.

Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Multi Management SAS et Edmond de Rothschild Private Equity Partners SAS.

Administrateur de Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, Edmond de Rothschild Limited, La Compagnie Financière Holding Edmond et Benjamin de Rothschild SA, La Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Bouygues Telecom SA, Cdb Web Tech, Cir International, Rexecode (Association), Société Générale SA, Bolloré Investissement SA et de Banque Edmond de Rothschild Monaco.

Représentant permanent de Compagnie Edmond de Rothschild Asset Management SA, Financière Edmond de Rothschild Banque, Edmond de Rothschild Corporate Finance SA, Assurances et Conseils Saint-Honoré SA, Edmond de Rothschild Financial Services, Cofiloisirs, Mobility Benefits SA, Edmond de Rothschild Multi Management SAS, Assurances Saint-Honoré SA, Edmond de Rothschild Financial Services SA, Equity Vision SA, Assurances et Conseils Saint-Honoré SA, Financières Eurafrique, Sofinergie et de Mobility Benefits.

Membre du Conseil des Commanditaires de Rothschild & Compagnie Banque SCS.

Représentant permanent de Compagnie Cogifrance SA, Financière Saint-Honoré FCC et de Compagnie de Conseils des Assurances Saint-Honoré.

Représentant permanent de Financière Francarep et de Savoisiennne SERF (BFM).

Censeur de Paris-Orléans SA.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Robert L. SEELERT : Membre de Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 29 août 2000

Date de fin de mandat : 30 juin 2006

Robert Seelert est *Chairman* de Saatchi & Saatchi. De 1966 à 1989, il a exercé diverses fonctions au sein de General Foods Corporation, où il a notamment occupé le poste, de 1986 à 1989, de *President and Chief Executive Officer* des filiales Worldwide Coffee et International Foods. Il a été *President and Chief Executive Officer* de Topco Associates Inc. de 1989 à 1991, puis a occupé les mêmes fonctions chez Kayser Roth Corporation de 1991 à 1994. En 1995, il est devenu *Chief Executive Officer* de Cordiant, puis *Chief Executive Officer*, en 1997, et *Chairman*, en 1999, de Saatchi & Saatchi jusqu'à la fusion avec Publicis Groupe.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *Director* de The Stride Rite Corporation

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Felix George ROHATYN: Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 14 juin 2001

Date de fin de mandat : 30 juin 2007

Felix George Rohatyn est *Chief Executive Officer* de Rohatyn Associates LLC. Précédemment Ambassadeur des Etats-Unis en France, il a également été membre du *Board of Governors of the New York Stock Exchange* et *Chairman* de Municipal Assistance Corporation of the City of New York.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : Président de Rohatyn Associates LLC.

Membre du Conseil de Surveillance de Lagardère Groupe SA.

Administrateur de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA, Rothschilds Continuation Holdings AG, French American Foundation, Suez SA, Fiat Spa et de Comcast Corporation .

Trustee and Vice-Chairman de Carnegie Hall.

Trustee de Centre for Strategic and International Studies.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Yutaka NARITA : Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 18 juin 2002
Date de fin de mandat : 30 juin 2008

Yutaka Narita est *Principal Advisor and Chairman* de Dentsu Inc. depuis 2004. Entré chez Dentsu Inc. en 1953, il y a occupé plusieurs postes clés avant de rejoindre le *Board of Directors* en 1981. En 1993, il est devenu le 9^{ème} *Président* de Dentsu Inc. et occupa ensuite le poste de *Chairman and Chief Executive Officer* de 2002 à 2004.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *Principal Advisor and Chairman* de Dentsu Inc.

Chairman de Japan Advertising Agencies Association et du Japan Audit Bureau of Circulations.

Executive Director de FM Japan Ltd.

Member of the Foundation Board du Institute for Management Development

Member de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Japon et du Strategic Council on Attractiveness of France.

Emeritus Professor de Beijing University.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

Monsieur Tateo MATAKI: Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 9 septembre 2004
Date de fin de mandat : 30 juin 2008

Tateo Matakai est *President and Chief Executive Officer* de Dentsu Inc. depuis 2004. Entré chez Dentsu Inc. en 1962, il y a exercé de nombreuses fonctions de direction avant de rejoindre le *Board of Directors* en 1995 en tant que *Managing Director* de la division Journaux et Magazines, puis en tant que *Senior Managing Director* des *Account Services*. Nommé *Executive Vice President* en 1999, il est devenu le 10^{ème} *Président* de Dentsu Inc. en 2002.

Mandat(s) hors Groupe au cours des 5 dernières années : *President and CEO* de Dentsu Inc.

Vice President de Japan Marketing Association, International Advertising Association Japan Chapter, et du Organizing Committee for the IAAF World Championship in Athletics 2007.

President de Japan Advertising Agencies Association.

Member de Nippon Academy Award Association et de The Tokyo Chamber of Commerce and Industry.

Senior Corporate Advisor de Iwate Broadcasting Co., Ltd.

Director de Tokyo Broadcasting System Television, Inc, Broadcasting System of Niigata Inc., et de Shinetsu Broadcasting Corporation Ltd.

External Director de Television Nishinippon Corporation.

Liens familiaux avec un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance : Aucun

14.2 Conflits d'intérêts

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de quinze membres dont la liste figure ci-dessus (Voir paragraphe 14.1 - *Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance*). Les règles en matière de gouvernement d'entreprise et les critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance adoptés par la Société sont détaillés au paragraphe 16.4 – *Gouvernement d'entreprise* de la présente actualisation.

Certains membres du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe (Messieurs Michel David-Weill, Felix Rohatyn, Gérard Worms et Michel Cicurel et Madame H el ene Ploix) exercent des fonctions de direction au sein d' tablissements financiers qui pourraient avoir des relations d'affaires avec la Soci t . N anmoins, tous ces membres du Conseil de Surveillance ont  t  consid r s comme ind pendants au regard des crit res appliqu s par la Soci t .

Depuis avril 2004, Kevin Roberts, membre du Directoire de la Soci t , d tient, de fa on indirecte, 22% du capital de la soci t  n o-z landaise Inspiros Worldwide Limited qui fournit des services de *consulting*   des soci t s du Groupe (300 636 dollars US de facturation pour l'ann e 2004 et les six premiers mois de l'ann e 2005). Kevin Roberts a fait don des dividendes vers s par cette soci t    une organisation caritative.

Par ailleurs, les deux principaux actionnaires de Publicis Groupe, Mme Elisabeth Badinter et Dentsu Inc. (ci-apr s « Dentsu »), qui d tiennent respectivement 10,19% et 8,98% du capital et 17,15% et 14,99% des droits de vote au 31 octobre 2005, sont  galement membres du Conseil de Surveillance (Dentsu  tant repr sent  par Messieurs Yutaka Narita et Tateo Matak). Deux " *Memorandums of Understanding* " ont  t  sign s le 7 mars 2002 entre Dentsu et Publicis Groupe, d'une part, et, d'autre part, entre Dentsu et Madame Elisabeth Badinter. La seconde convention, constitutive d'une action de concert, a b n fici  d'une d rogation   l'obligation de d poser un projet d'offre publique visant les actions de Publicis Groupe d livr e par le Conseil des march s financiers le 22 mai 2002. Les principaux termes de ces *Memorandums of Understanding* sont d crits dans le document de r f rence 2004 de la Soci t , d pos  aupr s de l'Autorit  des march s financiers le 13 avril 2005 sous le num ro D.05-0422 (voir paragraphe - *Pactes d'actionnaires*). Deux membres actuels du Conseil de Surveillance de Publicis Groupe ont  t  d sign s en application du pacte d'actionnaires entre Dentsu et Publicis Groupe (Messieurs Yutaka Narita et Tateo Matak).

Hors les  l ments indiqu s ci-dessus, il n'existe pas,   la connaissance de la Soci t , de conflits entre les int r ts des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la Soci t  et leurs devoirs   l' gard de la Soci t , ni aucun autre arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou toute autre personne, en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la Soci t  a  t  d sign  ou s lectionn  en tant que membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire, ou en tant que membre de la Direction G n rale.

15. R mun ration et avantages des organes de direction.

15.1 R mun ration et avantages octroy s aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

La composition de la r mun ration vers e aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire, et les crit res sur la base desquels est fond e la partie variable de la r mun ration des membres du Directoire sont pr cis s dans le document de r f rence 2004 de Publicis Groupe d pos  aupr s de l'Autorit  des march s financiers le 13 avril 2005 sous le num ro D.05-0422. Les m mes crit res s'appliquent pour la r mun ration variable vers e en 2005 au titre de l'exercice 2004. A titre de compl ment, nous vous informons que les principaux crit res de la r mun ration variable de Monsieur Jack Klues (nomm  en remplacement de Monsieur Roger Haupt) et de Madame Claudine Bienaim  (nomm e en remplacement de Monsieur Bruno Desbarats) ont  t  les suivants :

Monsieur Jack Klues : la croissance du r sultat op rationnel de Starcom MediaVest Group par rapport au budget.

Madame Claudine Bienaim  : l'atteinte d'objectifs qualitatifs dans ses fonctions de Secr taire G n ral du Groupe.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux et options levées par ces derniers entre le 1^{er} janvier et 15 novembre 2005

	Nombre d'options attribuées / souscrites ou achetées	Type d'options (*)	Prix (en euros)	Date limite de levée	Plan
Options consenties entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 2005					
Monsieur Maurice Lévy	/				
Monsieur Kevin Roberts	/				
Monsieur Bertrand Siguier	/				
Monsieur Jack Klues	/				
Madame Claudine Bienaimé	/				
Options levées entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 2005					
Monsieur Maurice Lévy	/				
Monsieur Kevin Roberts	/				
Monsieur Bertrand Siguier	18 690	S	7,09 (moyenne)	2007/20 08	7 ^{ème} et 8 ^{ème} tranches
Monsieur Jack Klues	/				
Madame Claudine Bienaimé	/				

(*) : A = acquisition ; S = souscription

Le nombre total des options attribuées aux mandataires sociaux restant à lever au 15 novembre 2005 est de 1 983 000 options (dont 796 000 conditionnelles) au prix moyen de 25,66 euros.

Par ailleurs, les fonctions opérationnelles de Messieurs Kevin Roberts, Jack Klues et Robert L. Seelert font l'objet de contrats conclus avec les filiales considérées, dont les principaux termes sont les suivants :

- Le contrat conclu à effet au 1^{er} janvier 2005 avec Monsieur Roberts (ainsi qu'un autre contrat lié au premier conclu avec une société de *consulting* détenue par Monsieur Roberts) prévoit que s'il est mis fin au contrat avant son terme normal et dans certaines circonstances, sous certaines conditions, la société pourrait être amenée à lui verser une somme égale au total de : (i) 120% de son salaire fixe annuel, (ii) le coût annuel des avantages divers dont il bénéficie et (iii) le montant annuel maximum du bonus auquel il peut avoir droit. Par ailleurs, à la fin du contrat et sous certaines conditions, il sera dû à Monsieur Roberts un bonus différé calculé sur la base de 200 000 dollars par année de collaboration effective à partir du 1^{er} janvier 2005.

De plus, sur la période 2005-2009, en lieu et place de contrats de retraite complémentaire prévus au moment de l'acquisition de Saatchi & Saatchi, l'engagement a été pris de verser à Monsieur Roberts une rente annuelle payée comptant sur la période 2005-2009 pour un montant total maximum de 6 133 000 dollars. Sur ce total, une somme de 3 825 000 dollars est directement conditionnée par sa présence dans le Groupe sur la période octobre 2005-décembre 2008, et serait réduite *pro-rata-temporis* dans le cas où Monsieur Roberts quitterait le Groupe avant la fin de cette période.

- Le contrat conclu avec Monsieur Klues à effet au 1^{er} juillet 2004 prévoit que s'il est mis fin au contrat dans certaines circonstances, la société pourrait être amenée à lui verser une somme égale à sa rémunération totale annuelle (salaire fixe + bonus de base).

- Le contrat conclu avec Monsieur Seelert prévoit qu'à la cessation de ses fonctions de *President* de Saatchi & Saatchi North America, il aura droit à une somme calculée sur la base de 6,25% de la rémunération qui lui aura été versée depuis septembre 2002.

Dans le cadre de la fixation des conditions de rémunération de Monsieur Lévy à compter de 2003, le Conseil de Surveillance a décidé d'une rémunération complémentaire conditionnelle de Monsieur Lévy qui ne sera versée qu'à la cessation de ses fonctions de Président du Directoire de la Société et en échange d'un engagement de présence d'au moins sept années et demie à partir du 1^{er} janvier 2003 et d'une obligation de non concurrence de trois ans. La rémunération conditionnelle différée sera égale au total cumulé des rémunérations variables (ou bonus) qu'il aura acquises pendant la période écoulée depuis le 1^{er} janvier 2003.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.2 Contrat de service liant les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à la Société et/ou à l'une de ses filiales

Hors les éléments détaillés ci-dessus (Voir section 15.1 - *Rémunération et avantages octroyés aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance*), il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de contrats liant les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à la Société et/ou à l'une de ses filiales qui prévoiraient l'octroi d'avantages.

16.4 Gouvernement d'entreprise

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 15 membres dont la liste figure ci-dessus (Voir paragraphe 14.1 - *Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance*). Il est présidé par Madame Elisabeth Badinter et se réunit chaque fois que nécessaire et au moins tous les trois mois pour examiner le rapport trimestriel présenté par le Directoire de Publicis Groupe. Statutairement, chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir 200 actions de la Société. Les jetons de présence sont alloués en fonction de la participation de chaque membre aux réunions du Conseil.

Dans un souci de transparence et d'information du public, Publicis Groupe prend en compte les recommandations du rapport du groupe de travail présidé par Daniel Bouton pour l'amélioration du gouvernement d'entreprise, dont les conclusions ont été présentées au public le 23 septembre 2002. Ces principes inspirent notamment le règlement intérieur du Conseil de Surveillance adopté lors de la réunion du Conseil de Surveillance en date du 29 mars 2005. Par ailleurs, la loi américaine « Sarbanes-Oxley Act », publiée en 2002, s'appliquera également, à compter de 2006, à Publicis Groupe, en sa qualité d'émetteur étranger, du fait de son enregistrement auprès de la *Securities and Exchange Commission*.

Le règlement intérieur a repris les critères d'indépendance qui avaient été définis lors du Conseil de Surveillance du 9 mars 2004. Compte tenu de la dissociation dans la Société des fonctions de direction et de contrôle, et de la structure capitalistique, il a paru pertinent au Conseil de Surveillance de considérer comme critères d'indépendance les éléments suivants :

- ne pas être salarié du Groupe ou mandataire social d'une filiale ou proche parent d'un mandataire social ;
- ne pas être de façon significative en relation d'affaires avec la Société en qualité de client ou de fournisseur ;
- ne pas avoir de lien familial ou d'affaires avec un des commissaires aux comptes de la Société.

Le Conseil a par ailleurs examiné la situation des actionnaires ou de leur représentant possédant plus 10 % du capital.

Sur ces bases, plus du tiers des membres du Conseil de Surveillance (Madame Hélène Ploix, Messieurs Michel David-Weill, Felix Rohatyn, Michel Cicurel, Amaury-Daniel de Seze et Gérard Worms) ont été considérés comme indépendants.

17. Salariés.

17.2 Stock options

Le tableau ci-dessous présente un historique des options attribuées au cours des dix dernières années.

	1996*	1997*	1998*	1998*	2000	2001	2001	2002	2002	2002	2003	2003	2004	2004	2005	Plans d'origine Nelson ⁽³⁾	Plans d'origine Saatchi ⁽⁴⁾	
Date d'autorisation par l'AGE	Publicis Communication A G E du 16/12/1994				A. G. E. du 29/08/2000													08/09/00 ⁽⁵⁾
Date du Conseil d'Administration ou du Directoire	26/04/96	20/03/97	11/03/98	04/11/98	07/09/00	23/04/01	26/11/01	18/01/02	10/06/02	08/07/02	28/08/03	28/08/03	28/9/04	28/9/04	24/5/05	⁽³⁾		
Nombre total d'options de souscription (S) ou d'achat (A) attribuées	9 696 S	9 615 S	6 600 S	33 150 S	100 000 A	380 000 A	2 943 135 ⁽¹⁾ A	104 600 A	5 000 A	220 000 A	517 067 A	9 498 000 ⁽¹⁾ A	11 000 A	1 959 086 ⁽¹⁾ A	935 192 A	699 367 ⁽³⁾ A	4 253 507	
dont mandataires sociaux :	–	2 019	–	21 850	100 000	220 000	278 057 ⁽¹⁾	15 000	–	220 000	415 000	–	–	575 000 ⁽¹⁾	–	–		
dont dix premiers attributaires salariés :	7 602	7 116	6 600	5 300	–	712 705 ⁽¹⁾		75 100		–	970 000 ⁽¹⁾		442 580 ⁽¹⁾		210 000 ⁽¹⁾	–		
Point de départ d'exercice des options	26/4/00	20/3/01	11/3/02	4/11/03	1/3 7/9/01 1/3 7/9/02 1/3 7/9/03	23/4/05	26/11/05	18/1/06	10/6/06	8/7/06	28/8/07	50% 2006 50% 2007 ⁽²⁾	28/9/08	50% 2006 50% 2007 ⁽²⁾	50% 2006 50% 2007 ⁽²⁾	⁽³⁾	08/09/00 ⁽⁵⁾	
Date d'expiration	25/4/06	19/3/07	10/3/08	3/11/08	6/9/10	22/4/11	25/11/11	17/1/12	9/6/12	7/7/12	27/8/13	27/8/13	27/9/14	27/9/14	23/5/15	2008 2009	20/04/06	
Prix de souscription ou d'achat en FF/€	322 FF 49,10 €	369 FF 56,30 €	568 FF 86,60 €	672 FF 102,44 €	43,55	33,18	29,79	29,79	32,43	29,79	24,82	24,82	24,82	24,82	24,76	⁽³⁾		
Prix de souscription ou d'achat en € au 15/11/05	4,91	5,63	8,66	10,24	43,55	33,18	29,79	29,79	32,43	29,79	24,82	24,82	24,82	24,82	24,76	⁽³⁾		
Nombre total d'options de souscription ou d'achat attribuées ajusté au 15/11/05	96 960	96 150	66 000	331 500	100 000	380 000	2 943 135 ⁽¹⁾	104 600	5 000	220 000	517 067	9 498 000 ⁽¹⁾	11 000	1 959 086 ⁽¹⁾	935 192 ⁽¹⁾	⁽³⁾		
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 15/11/05	69 540	60 850	21 000	43 000	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	348 389	4 218 415	
Nombre d'options de souscription annulées au 15/11/05	–	–	–	–	–	–	2 943 135	–	–	–	–	2 173 700	–	92 500	22 517	307 658	35 090	
Nombre d'options de souscription ou d'achat restantes au 15/11/05	27 420	35 300 ⁽⁶⁾	45 000	288 500	100 000	380 000	–	104 600	5 000	220 000	517 067	7 324 300	11 000	1 866 586	912 675	43 320	0	

* Les plans 1996 à 1998 sont à l'origine des plans Publicis Communication, devenue Publicis Groupe du fait de la fusion de Publicis Communication avec Publicis Groupe le 11 décembre 1998. Le nombre issu de la conversion initiale a été multiplié par dix par suite de la division par 10 de l'action Publicis Groupe en 2000.

- (1) Options conditionnelles dont la levée est liée à la réalisation d'objectifs dans le cadre d'un plan de 3 ans. Les objectifs du plan du 26/11/01 n'ont pas été atteints et l'ensemble des options du plan ont été annulées.
- (2) La période d'exercice commencera en 2006, lorsque le niveau d'atteinte des objectifs et par conséquent le nombre des options exerçables auront été déterminés. La moitié du nombre total exerçable pourra être levée à partir de cette date, l'autre moitié un an plus tard.
- (3) Plans (principalement 1998 et 1999) de souscription d'actions Nelson Communication. Ces options ont été transformées en options d'achat d'actions Publicis Groupe (au prix unitaire de \$24,40 pour les plans 1998 et 1999) au moment de l'acquisition de Nelson Communication en novembre 2000. A fin décembre 2000, le nombre d'options restant à lever était de 699 367.
- (4) Les options attribuées en application des plans d'options Saatchi&Saatchi qui existaient lors de l'offre publique d'échange de Publicis Groupe sur les titres de la société Saatchi&Saatchi en 2000 ont donné lieu à conversion des actions Saatchi&Saatchi reçues lors de l'exercice de ces options en actions Publicis Groupe selon le ratio retenu pour l'échange d'actions au moment de l'acquisition, soit 18,252 actions de Publicis Groupe pour 100 actions Saatchi&Saatchi.
- (5) Date de l'assemblée générale de Publicis Groupe ayant décidé l'acquisition de Saatchi&Saatchi.
- (6) Après correction technique du solde à lever au 31/12/00.

Le nombre total d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe qui ont été, durant le premier semestre 2005, attribuées et/ou levées ainsi que le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe qui restaient à lever au 30 juin 2005 figurent en note annexe aux comptes semestriels de la Société (voir paragraphe 2.2 – *Comptes consolidés au 30 juin 2005* de la présente actualisation).

Les options de souscription ou d'achat d'actions de Publicis Groupe consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et les options levées par ces derniers entre le 1^{er} janvier 2005 et le 15 novembre 2005 sont les suivantes :

	Nombre d'options attribuées / souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (€)	Plan
Options consenties entre le 1 ^{er} janvier et le 15 novembre 2005 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	210 000	24,76	20 ^{ème} tranche ⁽¹⁾
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées entre le 1 ^{er} janvier et le 15 novembre 2005, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	86 928 ⁽²⁾	16,96	5 ^{ème} tranche 8 ^{ème} tranche 9 ^{ème} tranche et plans Nelson à l'origine

(1) Options conditionnelles dont la levée est liée à la réalisation d'objectifs, dans le cadre d'un plan à 3 ans.

(2) 8 titulaires ont levé des options dans la période considérée.

Le nombre total des options attribuées aux dix salariés ci-dessus restant à lever au 15 novembre 2005 est de 364 500 au prix moyen de 24,79 euros. Toutes ces options sont conditionnelles.

Le tableau suivant présente la participation au capital de Publicis Groupe pour chaque mandataire social en nombre d'actions et de droits de vote, ainsi que le nombre d'actions pouvant être acquises par exercice d'options de souscription et d'achat d'actions au 15 novembre 2005 pour chaque mandataire social.

<u>Mandataire social</u>	Nombre d'actions de Publicis Groupe	Nombre de droits de vote de Publicis Groupe	Nombre d'actions pouvant être acquises par exercice d'options de souscription d'actions	Nombre d'actions pouvant être acquises par exercice d'options d'achat d'actions	Dont options conditionnelles	Prix moyen pondéré
Membres du Directoire						
Maurice Lévy	4 465 728	10 931 456	195 500	1 120 000	300 000	24,755
Claudine Bienaimé	62 815	125 630	15 500	61 000	51 000	22,40
Jack Klues	-	-		170 000	170 000	24,82
Kevin Roberts	44 000	88 000		200 000	200 000	24,82
Bertrand Siguier	105 000	210 000	6 000	115 000	75 000	25,40
Membres du Conseil de Surveillance						
Elisabeth Badinter	6 799 320	13 598 640				
Sophie Dulac	2 469 460	4 938 920				
Robert Badinter	200	200				
Michel David-Weill	1 000	1 000				
Henri-Calixte Suaudeau	80 381	160 762				
Monique Bercault	840	1 680				
Hélène Ploix	8 950	13 850				
Gérard Worms	340	680				
Amaury de Seze	200	400				
Simon Badinter	350	700				
Michel Cicurel	200	200				
Robert L. Seelert	200	200		100 000	-	43,55
Felix G. Rohatyn	1 000	2 000				
Yutaka Narita	200	400				
Tateo Mataka	200	200				

Au 31 octobre 2005, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détiennent donc, hors les actions de Madame Elisabeth Badinter et de ses enfants, 3,68% du capital y compris les 2,27% que détient Monsieur Maurice Lévy.

L'assemblée générale du 1^{er} juin 2005 de la Société, dans sa vingt et unième résolution, a autorisé le Directoire, dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, pour une durée de trente-huit mois, à consentir aux membres du personnel salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce (i) des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou (ii) des options donnant droit à l'achat d'actions acquises par la Société dans les conditions légales.

Le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non levées ne pourra donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur à 10% du capital social. Elle comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options. Le prix de souscription ou d'achat des actions sera fixé par le Directoire à la date à laquelle les options seront consenties, dans les limites et selon les modalités prévues par la loi. Les options pourront être exercées par les bénéficiaires dans un délai de dix ans à compter du jour où elles auront été consenties.

En vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale, le Directoire dispose des pouvoirs nécessaires notamment pour (i) fixer les dates auxquelles seront consenties les options, (ii) déterminer les dates de chaque attribution, fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, arrêter la liste des bénéficiaires des options et décider du nombre d'actions que chacun pourra souscrire ou acquérir, (iii) fixer les conditions d'exercice des options et notamment la ou les périodes d'exercice des options, et (iv) déterminer, sans qu'il puisse excéder dix ans, le délai pendant lequel les bénéficiaires pourront exercer leurs options ainsi que les périodes d'exercice des options.

L'autorisation du 1^{er} juin 2005 a mis fin à l'autorisation du 29 août 2000, sur la base de laquelle avait notamment été mis en œuvre le Long Term Incentive Plan. Le Directoire n'a pas encore fait usage de l'autorisation du 1^{er} juin 2005.

18. Principaux actionnaires.

Dans la mesure où, dans un souci de transparence et d'information du public, Publicis Groupe prend en compte les recommandations du rapport du groupe de travail présidé par Daniel Bouton pour l'amélioration du gouvernement d'entreprise, qui inspirent notamment le règlement intérieur du Conseil de Surveillance adopté lors de la réunion du Conseil en date du 29 mars 2005, la composition du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Société assure que le contrôle exercé par Mme Elisabeth Badinter et Dentsu (voir paragraphe 14.2 - *Conflits d'intérêts* de la présente actualisation) n'est pas susceptible d'être exercé de manière préjudiciable à la Société.

Enfin, à la connaissance de la Société, à l'exception des accords mentionnés au paragraphe 14.2 - *Conflits d'intérêts* de la présente actualisation, il n'existe aucun autre accord ou engagement liant un ou plusieurs actionnaires ou dont la mise en œuvre pourrait entraîner à une date ultérieure un changement de son contrôle, et aucune personne, autre que celles évoquées au présent paragraphe, qui n'exerce de contrôle sur la Société.

Répartition du capital et des droits de vote de Publicis Groupe au 31 octobre 2005

	Actions détenues	%	Droits de vote	%
A/ Actionnaires détenant plus de 5% du capital ⁽¹⁾ :				
Elisabeth Badinter (nominatif) ⁽²⁾	20 072 339	10,19%	40 144 678	17,147%
Dentsu Inc ⁽³⁾	17 698 702	8,98%	35 089 577	14,988%
SEP Dentsu-Badinter ⁽⁴⁾	10 992 174	5,58%	10 992 175	4,695%
B/ Actions auto-détenues	13 004 764	6,60%	-	-
C/ Public (nominatif et porteur)	135 300 281	68,65%	147 893 983	63,170%
Total	197 068 260	100%	234 120 413	100%

(1) A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

(2) Madame Elisabeth Badinter et ses enfants détiennent 3,45% d'actions en pleine propriété (5,81% de droit de vote) et 6,74% d'actions en usufruit (11,34% de droits de vote). Ces actions disposent d'un droit de vote double.

(3) Les droits de vote de Dentsu sont limités par convention à 15%.

(4) Cette société en participation a été créée en septembre 2004 afin de mettre en œuvre la limitation des droits de vote de Dentsu à 15%.

Au cours des trois premiers trimestres de 2005, il n'y a pas eu de franchissement de seuils légaux.

Le nombre approximatif d'actionnaires selon le recensement exhaustif en date du 31 décembre 2004, qui correspond au TPI croisé avec les informations sur les actions nominatives

qui sont gérées par EEF, était de 96 800. Le prochain recensement exhaustif sera effectué à date du 31 décembre 2005.

Au 31 octobre 2005, le personnel ne détient directement aucune participation significative dans le capital.

Actions propres

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 1^{er} juin 2005 a autorisé le Directoire à procéder à l'achat ou à la vente par la Société de ses propres actions en vue des objectifs suivants :

- l'attribution d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, pour le service d'options d'achat ou au titre de plans d'épargne Groupe ou encore au titre des attributions d'actions gratuites prévues aux articles L. 225-197-1 à 225-197-3 du Code de commerce ;
- la remise d'actions ou l'échange en particulier pour honorer des obligations liées à des titres ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Publicis Groupe par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ou toute autre disposition applicable ; et
- l'annulation des actions ainsi acquises.

Le nombre maximal d'actions pouvant être acheté ne pourra excéder 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de la première mise en œuvre de cette autorisation, étant rappelé que la Société possède, au 31 octobre 2005, 13 004 764 actions de 0,40 euro acquises au titre des précédentes autorisations et que l'enveloppe globale maximale de cette opération est fixée à 219 millions d'euros.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 35 euros et le prix unitaire minimum de vente à 18 euros, étant précisé que ces prix ne seront pas applicables au rachat d'actions utilisées pour satisfaire des levées d'options (ou l'attribution gratuite d'actions aux salariés), le prix de vente ou la contre-valeur pécuniaire étant alors déterminés conformément aux dispositions spécifiques applicables.

L'assemblée générale a décidé que la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offres publiques portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la Société ou initiées par la Société, dans le respect de la réglementation applicable.

Cette autorisation d'une durée de dix-huit mois a mis fin, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, à celle précédemment accordée par l'assemblée générale de la Société du 8 juin 2004. Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 mai 2005 sous le numéro 05-373.

Dans le cadre du contrat d'animation, au cours du premier semestre 2005, la Société a procédé à l'acquisition de 1 081 251 actions propres, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 8 juin 2004 qui a fait l'objet d'une note d'information visée par l'AMF le

18 mai 2004 sous le numéro 04-455, à un cours d'achat moyen de 23,67 euros, et a cédé 1 418 251 actions à un cours moyen de 24,09 euros.

Dans le cadre du contrat d'animation, entre le 1^{er} juin 2005 et le 31 octobre 2005, la Société a procédé à l'acquisition de 872 393 actions propres, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2005, à un cours d'achat de 25,79 euros et a cédé une quantité identique à un cours moyen de vente de 26,03 euros.

Dans le cadre des autorisations de rachat par la Société de ses propres actions à concurrence de 10% du capital, donnée par les assemblées générales des actionnaires en date du 25 juin 1998, 11 décembre 1998, 22 juin 2000, 29 août 2000, 14 juin 2001, 18 juin 2002 (visa COB n° 02-659 du 5 mai 2002), du 15 mai 2003 (visa COB n°03-331 du 28 avril 2003), du 8 juin 2004 (visa AMF n° 04-455 du 18 mai 2004) et du 1^{er} juin 2005 (visa AMF n° 05-373 du 11 mai 2005), Publicis Groupe détient, au 31 octobre 2005, 13 004 764 actions (6,6% du capital de Publicis Groupe), dont 5 000 font l'objet d'un contrat de liquidité auprès de la banque Rothschild, pour un prix de revient net global de 26,86 euros et un prix moyen d'acquisition de 26,21 euros.

La valeur nominale de ces actions propres est de 5 201 906 euros, et leur valeur comptable de 322 419 490 euros.

Par ailleurs, il n'existe pas d'autocontrôle indirect. Au 31 octobre 2005, 3 704 865 d'actions inscrites au nominatif pur et 56 591 inscrites au nominatif administré faisaient l'objet d'un nantissement, soit un total de 3 761 456 actions nanties.

La répartition du capital, au 31 octobre 2005, tenant compte de la dilution potentielle résultant de l'ensemble des instruments financiers émis par le Groupe est la suivante :

Après dilution maximale	Actions détenues	%	Droits de vote	%
Elisabeth Badinter (nominatif)	20 072 339	7,13%	40 144 678	12,60%
Dentsu Inc	17 698 702	6,29%	35 089 577	11,01%
SEP Dentsu-Badinter	10 992 174	3,90%	10 992 175	3,45%
Actions auto-détenues	13 004 764	4,62%	0	0%
Public (nominatif et porteur)	135 300 281	48,06%	147 893 983	46,42%
ORANES ⁽¹⁾	26 562 500	9,43%	26 562 500	8,34%
BSAs ⁽²⁾	27 710 062	9,84%	27 710 062	8,70%
OCEANES 2018	6 633 921	2,36%	6 633 921	2,08%
OCEANES 2008	23 172 413	8,23%	23 172 413	7,27%
Options de souscription d'actions Publicis	396 220	0,14%	396 220	0,13%
Total	281 543 376	100%	318 595 529	100%

(1) La Société a émis 1 562 500 ORANES remboursables par la remise de 18 actions nouvelles ou existantes de la Société. Les ORANES ont fait l'objet d'un premier remboursement le 1^{er} septembre 2005. Chaque ORANE a été amortie, et sa valeur nominale réduite à due concurrence, par remboursement d'une action.

(2) Bons de souscription d'actions au prix d'exercice de 30,5 euros.

(3) Dont 20,43 % du capital et 18,05 % des droits de vote correspondent à des instruments hors la monnaie. La dilution maximum présentée dans ce tableau ne tient pas compte de l'éventuelle utilisation des actions auto-détenues en remboursement des ORANES et des OCEANES.

19. Opérations avec des apparentés

Les informations relatives aux conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et conclues par la Société figurent dans les documents de référence 2004, 2003 et 2002 de la Société, déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers respectivement le 13 avril 2005 (sous le numéro D.05-0422), le 23 avril 2004 (sous le n° D-04-0568), et le 27 mars 2003 (sous le n° D-03-018).

La Société n'a pas eu connaissance de nouvelles conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce qui auraient été conclues depuis la clôture de l'exercice 2004.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

20.1 Informations financières historiques

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent prospectus :

- le rapport de gestion du Directoire de Publicis Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 avril 2004 sous le n° D.04-0568 ;
- les comptes consolidés de Publicis Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 avril 2004 sous le n° D.04-0568 ;
- les comptes sociaux abrégés de Publicis Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 avril 2004 sous le n° D.04-0568 ;
- les informations financières pro forma figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 avril 2004 sous le n° D.04-0568 ;
- le rapport de gestion du Directoire de Publicis Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 27 mars 2003 sous le n° D.03-018 et qui a fait l'objet d'une actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le n° D.03-0318-A01 ;
- les comptes consolidés de Publicis Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 27 mars 2003 sous le n° D.03-018 et qui a fait l'objet d'une actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le n° D.03-0318-A01 ;
- les comptes sociaux abrégés de Publicis Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 27 mars 2003 sous le n° D.03-018 et qui a fait l'objet d'une actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le n° D.03-0318-A01 ; et

- les comptes consolidés pro forma figurant dans le document de référence déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 27 mars 2003 sous le n° D.03-018 et qui a fait l'objet d'une actualisation déposée le 24 juin 2003 sous le n° D.03-0318-A01.

Les renseignements concernant ce chapitre pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 sont fournis dans le document de référence de Publicis Groupe déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 sous le n° D.05-0422. Ces renseignements restent exacts et sont complétés par les comptes intermédiaires et le rapport d'activité au 30 juin 2005 (voir paragraphe 2.2 – *Comptes consolidés au 30 juin 2005* de la présente actualisation) et les informations relatives aux passages aux normes IFRS (voir paragraphe 2.3 – *Passage aux normes IFRS* de la présente actualisation).

20.8 Procédures judiciaires et arbitrage

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en cours ou dont elle serait menacée, susceptible d'avoir eu ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de son Groupe.

21. Informations Complémentaires

21.1 Capital de Publicis Groupe

Composition du capital social

Au 31 octobre 2005, le capital social s'élève à 78 827 304 euros et est divisé en 197 068 260 actions de 0,40 euro de nominal.

A l'occasion de l'apport des actions Bcom3, 56 250 000 actions de 0,40€ de nominal, 1 562 500 Oranes de 549 € de nominal et 2 812 500 Obsa de 305 euros de nominal ont été émises. Les Oranes ont fait l'objet d'un premier remboursement le 1^{er} septembre 2005.

Le pourcentage actuel dans le capital de la Société des actions émises en rémunération de cet apport s'élève à 29,31 %.

Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2005 de la Société:

- dans sa treizième résolution, a délégué au Directoire, pour une durée de vingt-six mois, sa compétence à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions (autres que de préférence), titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès ou pouvant donner accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. Cette délégation pourra permettre une ou plusieurs émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de filiales de la Société en application de l'article L. 228-93 du Code de commerce. Le montant nominal d'augmentation de capital immédiat ou à terme résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de cette délégation ne pourra être supérieur à quarante millions d'euros, et le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société pouvant être émises dans le cadre de cette délégation ne pourra excéder neuf cent millions d'euros;
- dans sa quatorzième résolution, a délégué au Directoire, sa compétence pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider l'émission, avec appel public à l'épargne et suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions (autre que des actions de préférence), de titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès ou pouvant donner

accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. Cette délégation pourra permettre une ou plusieurs émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de filiales de la Société en application de l'article L. 228-93 du Code de commerce. En outre, elle pourra permettre l'émission de titres de capital de la Société en suite de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société. Le montant nominal d'augmentation de capital immédiat ou à terme résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de cette délégation ne pourra être supérieur à quarante millions d'euros et le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société ne pourra excéder neuf cent millions d'euros;

- dans sa quinzième résolution, et dans la limite de 10% du capital social par an, a autorisé, pour une durée de vingt-six mois, le Directoire à émettre, par appel public à l'épargne et suppression du droit préférentiel de souscription, toutes actions ordinaires, titres de capital ou valeurs mobilières diverses, donnant ou pouvant donner accès au capital de la Société en en fixant le prix d'émission, en fonction des opportunités du marché selon l'une des modalités suivantes : (i) prix d'émission égal à la moyenne des cours de l'action Publicis Groupe sur le marché Eurolist d'Euronext Paris constatée sur une période maximale de six mois précédant l'émission ; (ii) prix d'émission égal au cours moyen pondéré de l'action Publicis Groupe sur le marché Eurolist d'Euronext Paris le jour précédant l'émission avec une décote maximale de 25%;
- dans sa seizième résolution, a délégué au Directoire sa compétence, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital social, par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes, suivie de la création et de l'attribution gratuite de titres de capital ou de l'élévation du nominal des titres de capital existants, ou de la combinaison de ces deux modalités. Le montant d'augmentation de capital résultant de l'ensemble des émissions réalisées au titre de cette délégation ne pourra excéder le montant nominal de quarante millions d'euros;
- dans sa dix-septième résolution, a délégué au Directoire pour une durée de vingt-six mois sa compétence à l'effet de décider, l'émission d'actions, de titres de capital ou valeurs mobilières diverses donnant accès ou pouvant donner accès au capital de la Société en rémunération des titres apportés à (i) toute offre publique comportant une composante échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société dont les actions sont admises aux négociations sur l'un des marchés réglementés visés par l'article L. 225-148 du Code de commerce ou (ii) à toute autre opération ayant le même effet qu'une offre publique d'échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société dont les titres sont admis aux négociations sur un autre marché réglementé relevant d'un droit étranger, et a décidé, en tant que de besoin, de supprimer, au profit des porteurs de ces titres le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces actions ou valeurs mobilières. Le montant nominal d'augmentation de capital immédiat ou à terme résultant de l'ensemble des émissions d'actions ou valeurs mobilières diverses réalisées en vertu de cette délégation ne pourra être supérieur à quarante millions d'euros;
- dans sa dix-huitième résolution, a délégué, pour une durée de vingt-six mois, au Directoire, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions, titres de capital ou valeurs mobilières diverses donnant ou pouvant donner accès au capital de la Société dans la limite de 10 % du capital social, au moment de l'émission, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables;
- dans sa dix-neuvième résolution, a autorisé le Directoire, pour une durée de vingt-six mois à augmenter le nombre d'actions ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société avec ou sans droit préférentiel de

souscription des actionnaires, dans un délai de 30 jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale;

- dans sa vingtième résolution, a délégué au Directoire sa compétence, pour une durée de vingt-six mois, pour décider de procéder (i) à l'émission d'actions nouvelles ou d'autres titres réservés aux salariés de la Société et/ou des sociétés liées à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce, qui sont, le cas échéant, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne pour la retraite collectif, et/ou de tous fonds communs de placements par l'intermédiaire desquels les actions nouvelles ainsi émises seraient souscrites par eux, et/ou (ii) à l'attribution gratuite aux dits salariés d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société dans les limites prévues par l'article L. 443-5 du Code du travail. Le montant nominal d'augmentation de capital immédiat ou à terme résultant de l'ensemble des émissions d'actions, de titres de capital ou valeurs mobilières diverses réalisées en vertu de cette délégation est plafonné à deux millions huit cent mille euros;
- dans sa vingt et unième résolution, a autorisé le Directoire, pour une durée de trente-huit mois, à consentir aux membres du personnel salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce, et dans la limite des textes en vigueur (i) des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou (ii) des options donnant droit à l'achat d'actions acquises par la Société dans les conditions légales. Le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non levées ne peut donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur à 10% du capital social;
- dans sa vingt troisième résolution, a autorisé le Directoire à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de la présente autorisation ne pourra pas excéder 10 % du capital social et le montant nominal d'augmentation de capital réalisée en application de la présente délégation ne pourra excéder le montant nominal de quarante millions d'euros.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2005 a fixé le plafond global d'augmentation de capital immédiat ou à terme qui pourrait résulter de l'ensemble des émissions d'actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses réalisées en vertu des délégations visées ci-dessus, à l'exception de celle de la vingt et unième résolution, à un montant nominal global de quarante millions d'euros, compte non tenu des conséquences sur le montant du capital des ajustements susceptibles d'être opérés, conformément aux dispositions législatives et réglementaires, en suite de l'émission des titres ou valeurs mobilières donnant accès à terme au capital, et a décidé que toute délégation d'émettre des titres ou valeurs mobilières diverses consentie au Directoire sera suspendue en période d'offre publique d'achat ou d'échange sur les titres de la Société, sauf si elle s'inscrit dans le cours normal de l'activité de la Société et que sa mise en œuvre n'est pas susceptible de faire échouer l'offre publique.

Au 15 novembre 2005, aucune de ces autorisations n'a été utilisée par le Directoire.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

A la connaissance de la Société, toutes les informations provenant de personnes extérieures à la Société, qui ont été incluses dans la présente actualisation ou dans le document de référence 2004 de Publicis Groupe ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui rendrait ces informations trompeuses ou inexacts. Les coordonnées de ces personnes extérieures à la Société, autres que les commissaires aux comptes, sont données ci-dessous:

MedAd News

Publication de :
Engel Publishing Partners
828A Newtown-Yardley Road
Newtown, PA 18940
Etats-Unis

Advertising Age

Publication de :
Crain Communications Inc.
360 North Michigan Avenue
Chicago, IL 60601
Etats-Unis

Bear Stearns

383 Madison Avenue
New York, NY 10179
Etats-Unis

Lehman Brothers

745 Seventh Avenue
New York, NY 10019
Etats-Unis

Institut Recma

12, avenue de l'Opéra
75001 Paris
France

25. Participations importantes

La liste ci-dessous est relative aux sociétés du Groupe dont la valeur des titres chez la(les) mère(s) représente, au 31 octobre 2005, plus de 10 % de l'actif net consolidé. Toutefois, s'agissant de sociétés holding sans activité opérationnelle, Publicis Groupe n'a pas inclus ces filiales dans la liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2004 qui figure dans le document de référence 2004 de la Société, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2005 sous le numéro D.05-0422 (Voir la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés) et qui a fait l'objet d'une actualisation dans le présent document (Voir paragraphe 7.2 - *Liste des filiales importantes de Publicis Groupe au 30 novembre 2005*).

<u>Dénomination sociale</u>	<u>Siège social</u>	<u>Domaine d'activité</u>	<u>% Capital</u>
Publicis Groupe Investments BV	Prof W.H. Keesomlaan 12, 1183 DJ Amstelveen, Netherlands	Holding	100%
MMS USA Holdings Inc	35 West Wacker Drive, Chicago IL 60601, United States	Holding	100%
Publicis Groupe Holdings BV	Prof W.H. Keesomlaan 12, 1183 DJ Amstelveen, Netherlands	Holding	100%
Publicis Holdings BV	Prof W.H. Keesomlaan 12, 1183 DJ Amstelveen, Netherlands	Holding	100%
Publicis USA Holdings Inc	14185 N. Dallas Parkway, Suite 400, Dallas TX 75254, United States	Holding	100%
Saatchi & Saatchi Limited	80 Charlotte Street, London, W1A 1AQ, England	Holding	100%
Saatchi & Saatchi Compton Worldwide Inc	2711 Centerville Road, Wilmington, Delaware 19808, United States	Holding	100%
MMS Spain Holdings SL	Calle Augustin de Foxa, 29, 9a Planta, Madrid, Spain	Holding	100%
MMS UK Holdings Limited	Pembroke Building, Kensington Village, Avonmore Road, London, W14 8DG, United Kingdom	Holding	100%
MMS Germany Holdings GmbH	Schirmerstr. 76, 40211 Düsseldorf, Germany	Holding	100%
D'Arcy Masius Benton & Bowles USA Inc	1675 Broadway, New York NY 10019, United States	Holding	100%
U.S. International Holding Company, Inc	35 West Wacker Drive, Chicago IL 60601, United States	Holding	100%

Enfin, il est précisé qu'aucune société du Groupe ne génère 10% ou plus du résultat net consolidé du Groupe.

2.2 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2005

SOMMAIRE

I. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

- I.1. Compte de résultat consolidé
- I.2. Bilan consolidé
- I.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés
- I.4. Tableau de variation des capitaux propres

II. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

- II.1. Règles et méthodes comptables
- II.2. Effet de l'application des IFRS sur le compte de résultat du premier semestre 2004
- II.3. Variation du périmètre de consolidation
- II.4. Charges de personnel et effectif
- II.5. Dotation aux amortissements et perte de valeur
- II.6. Autres produits et charges non courants
- II.7. Charges et produits financiers
- II.8. Impôt sur les résultats
- II.9. Titres de participation mis en évidence
- II.10. Résultat par action et résultat dilué par action
- II.11. Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles nettes
- II.12. Immobilisations corporelles, nettes
- II.13. Autres actifs financiers
- II.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- II.15. Capitaux propres, part du Groupe
- II.16. Provisions à long et court terme
- II.17. Dettes financières
- II.18. Engagements hors bilan
- II.19. Instruments financiers
- II.20. Informations sectorielles
- II.21. Plan d'options de souscription d'actions Publicis Groupe S.A.
- II.22. Événements postérieurs à la clôture

III. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2005

- III.1. Marche des affaires au cours du premiers semestre 2005
- III.2. Commentaires sur les comptes consolidés

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2005

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

I. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

I.1 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2005	30 juin 2004	Année 2004
Revenu		1 932	1 847	3 832
Charges de personnel	4	(1 178)	(1 113)	(2 271)
Autres charges opérationnelles		(412)	(417)	(862)
Résultat opérationnel courant avant amortissements		342	317	699
Dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	5	(54)	(59)	(119)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels et perte de valeur		288	258	580
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	5	(11)	(15)	(29)
Perte de valeur		-	(3)	(215)
Autres produits et charges non courants	6	(26)	3	(10)
Résultat opérationnel		251	243	326
Coût de l'endettement financier net	7	(41)	(73)	(108)
Autres produits et charges financières	7	(4)	(9)	(6)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		206	161	212
Impôt sur le résultat	8	(68)	(60)	(112)
Reprise nette d'impôts différés sur opérations OBSA/CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS		-	-	198
Résultat net des entreprises intégrées		138	101	298
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	9	5	1	6
Résultat net de l'ensemble consolidé		143	102	304
Intérêts minoritaires		(13)	(15)	(26)
Résultat net, part du Groupe		130	87	278
Données par action (<i>en euros</i>)	<i>10</i>			
<i>Nombre d'actions</i>		<i>210 541 236</i>	<i>210 502 742</i>	<i>210 535 541</i>
Bénéfice net par action		0.62	0.41	1.32
Bénéfice par action avant perte de valeur nette d'impôt, plus et moins-values nettes d'impôt sur opérations CLN/OBSA et Oceane 2018 et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS		0.69	0.43	1.19
<i>Nombre d'actions dilué</i>		<i>233 978 190</i>	<i>210 861 170</i>	<i>233 984 337</i>
Bénéfice net par action – dilué		0.61	0.41	1.29
Bénéfice par action avant perte de valeur nette d'impôt, plus et moins-values nettes d'impôt sur opérations CLN/OBSA et Oceane 2018 et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS – dilué		0.68	0.43	1.17

I.2 Bilan consolidé

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Actif			
Écarts d'acquisition nets	<i>11</i>	2 787	2 623
Immobilisations incorporelles nettes	<i>11</i>	777	740
Immobilisations corporelles nettes	<i>12</i>	607	610
Impôts différés actifs		483	443
Titres mis en équivalence	<i>9</i>	27	17
Autres actifs financiers	<i>13</i>	146	143
Actifs non courants		4 827	4 576
Stocks et en-cours de production		391	437
Clients et comptes rattachés		3 822	3 282
Autres créances et actifs courants		594	450
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>14</i>	1 094	1 186
Actifs courants		5 901	5 355
Actifs détenus en vue de la vente	<i>3</i>	35	-
Total de l'actif		10 763	9 931
Passif			
Capital		78	78
Réserves consolidées, part du Groupe		1 816	1 654
Capitaux propres, part du Groupe	<i>15</i>	1 894	1 732
Intérêts minoritaires		27	31
Total capitaux propres		1 921	1 763
Dettes financières à long terme	<i>17</i>	1 893	1 534
Impôts différés passifs		290	296
Provisions à long terme	<i>16</i>	596	537
Passifs non courants		2 779	2 367
Fournisseurs et comptes rattachés		3 871	3 694
Dettes financières à court terme	<i>17</i>	189	273
Dettes d'impôts sur les sociétés		255	206
Provisions à court terme	<i>16</i>	90	106
Autres dettes et passifs courants		1 642	1 522
Passifs courants		6 047	5 801
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	<i>3</i>	16	-
Total du passif		10 763	9 931
Endettement financier net	<i>17</i>	1 014	660

I.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	30 juin 2004	2004
I- Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé	143	102	304
Impôt sur le résultat	68	60	(86)
Coût de l'endettement financier net	41	73	108
Plus-values de cession d'actifs (avant impôt)	26	(3)	10
Dotation aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	65	77	363
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	10	10	20
Autres produits et charges calculés	6	7	13
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	(1)	(6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3	-	7
Frais de restructuration payés	(18)	(50)	(79)
Impôt payé	(92)	(74)	(114)
Intérêts financiers payés	(55)	(37)	(73)
Intérêts financiers encaissés	19	31	46
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(481)	(159)	264
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(270)	36	777
II- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(34)	(62)	(104)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	3	3
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	(2)	(19)	468
Acquisitions de filiales	(35)	(81)	(124)
Flux net de trésorerie lié aux opérations investissement	(68)	(159)	243
III- Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(55)	(47)	(47)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(13)	(10)	(23)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	767	20	455
Remboursement des emprunts	(465)	(248)	(1 307)
Ventes nettes d'actions propres	8	-	(9)
Rachat de bons de souscription d'actions	(1)	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	241	(285)	(931)
IV- Incidence des variations de taux de change	66	19	(39)
Variation de la trésorerie consolidée (I + II + III + IV)	(31)	(389)	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	1 186	1 415	1 415
Soldes créditeurs de banques au 1 ^{er} janvier	<u>(172)</u>	<u>(451)</u>	<u>(451)</u>
Trésorerie à l'ouverture	1 014	964	964
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 094	1 108	1 186
Soldes créditeurs de banques à la clôture	<u>(111)</u>	<u>(533)</u>	<u>(172)</u>
Trésorerie à la clôture	983	575	1 014
Variation de la trésorerie consolidée	(31)	(389)	50

I.4 Tableau de variation des capitaux propres

Nombre d'actions	<i>en millions d'euros</i>	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
195 378 253	1^{er} janvier 2004 avant neutralisation des actions propres	78	2 557	(862)	154	1 927	28	1 955
(13 012 389)	Neutralisation des actions propres au 1 ^{er} janvier (a)			(323)		(323)		(323)
182 365 864	1^{er} janvier 2004 après neutralisation des actions propres	78	2 557	(1 185)	154	1 604	28	1 632
	Variation de valeur des titres disponibles à la vente ⁽¹⁾				(9)	(9)		(9)
	Variation des écarts de conversion				(110)	(110)	(1)	(111)
	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	(119)	(119)	(1)	(120)
92 808	Résultat net de l'exercice			278		278	26	304
	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA	-	-	-	-	-	-	-
	Dividendes versés		(20)	(27)		(47)	(23)	(70)
	Reprise provisions Saatchi & Saatchi			2		2		2
	Reprise provision sur Bons du Trésor italien			3		3		3
	Rémunérations fondées sur des actions			20		20		20
	Effet des acquisitions et des engagements de rachats de minoritaires						1	1
195 471 061	31 décembre 2004 avant neutralisation des actions propres	78	2 537	(586)	35	2 064	31	2 095
(367 000)	Achats/Ventes d'actions propres (b)			(9)		(9)		(9)
(13 382 843)	Neutralisation des actions propres au 31 décembre 2004 (c=a+b)			(332)		(332)		(332)
182 088 218	31 décembre 2004 après neutralisation des actions propres	78	2 537	(918)	35	1 732	31	1 763
	Variation de valeur des titres disponibles à la vente ⁽¹⁾				(5)	(5)		(5)
	Couverture d'investissement net				10	10		10
	Variation des écarts de conversion				74	74	4	78
	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres				79	79	4	83
9 880	Résultat net de l'exercice			130		130	13	143
	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA							
	Dividendes versés			(55)		(55)	(13)	(68)
	Rémunérations fondées sur des actions			10		10		10
	Rachat partiel de la partie option de l'Océane 2018			(9)		(9)		(9)
	Rachat de bons de souscription d'actions			(1)		(1)		(1)

	Effet des acquisitions et des engagements de rachats des minoritaires						(8)	(8)
195 480 941	30 juin 2005 avant neutralisation des actions propres	78	2 537	(511)	114	2 218	27	2 245
292 834	Achats/Ventes d'actions propres (d)			8		8		8
(13 090 009)	Neutralisation des actions propres au 30 juin 2005 (e=c+d)			(324)		(324)		(324)
182 390 932	30 juin 2005 après neutralisation des actions propres	78	2 537	(835)	114	1 894	27	1 921

⁽¹⁾ Montants nets d'impôts

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004	1^{er} janvier 2004
Réévaluations d'immobilisations	105	105	105
Variations de valeur des titres disponibles à la vente	35	40	49
Couverture d'investissement net	10	-	-
Réserve de conversion	(36)	(110)	-
Total des gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	114	35	154

II. Notes annexes aux états financiers consolidés

II.1. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au titre de l'exercice 2005 seront établis selon les normes comptables internationales IAS /IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Conformément à l'option prévue dans la recommandation de l'AMF concernant l'information à fournir pendant la période de transition, Publicis établit des comptes au 30 juin 2005 en application de la recommandation R99-01 du CNC sur les comptes intermédiaires mais en appliquant les règles de reconnaissance et d'évaluation des normes IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2005.

Publicis a publié dans son document « Passage aux normes IFRS- exercice 2004 », les principes comptables IFRS applicables ainsi que les effets de la première application des IFRS au premier janvier 2004 et au 31 décembre 2004.

L'information financière IFRS au 30 juin 2005 est établie sur la base :

- des normes et interprétations IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour (aucune norme IASB et/ou interprétation IFRIC non encore adoptée par l'Union Européenne au 30 juin 2005 n'a d'impact sur les comptes au 30 juin 2005),
- de la résolution que Publicis anticipe à ce jour des questions techniques et projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 (ceci concerne exclusivement le traitement des engagements de rachat des minoritaires),
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que Publicis retiendra, selon toute vraisemblance, pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

De ce fait, l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes présentés ci-après.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2005 sont identiques à ceux utilisés et détaillés dans le document « Passage aux normes IFRS- exercice 2004 ».

II.2 Effets de l'application des IFRS sur le compte de résultat du premier semestre 2004

II.2.1. Effets chiffrés de l'application des IFRS sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2004

Impacts de l'application des normes IFRS sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2004

<i>en millions d'euros</i>	Normes françaises	Reclassements IFRS	Ajustements IFRS	30 juin 2004 IFRS
Revenu	1 847			1 847
Charges de personnel	(1 078)	(25)	(10)	(1 113)
Autres charges opérationnelles	(445)	28		(417)
Résultat opérationnel courant avant amortissements	324	3	(10)	317
Dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(58)		(1)	(59)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels et perte de valeur	266	3	(11)	258
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(15)			(15)
Perte de valeur		(3)	-	(3)
Autres produits et charges non courants		3		3
Résultat opérationnel	251	3	(11)	243
Résultat financier	(34)	34	-	-
Coût de l'endettement financier net	-	(28)	(45)	(73)
Autres charges et produits financiers	-	(9)		(9)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	217	-	(56)	161
Résultat exceptionnel	3	(3)		-
Impôt sur le résultat	(76)		16	(60)
Résultat net des entreprises intégrées	144	(3)	(40)	101
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	1			1
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(50)	3	47	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	95	-	7	102
Intérêts minoritaires	(15)			(15)
Résultat net, part du Groupe	80	-	7	87

Données par action (en euros)

Nombre d'actions	182 377 742	210 502 742
Bénéfice net par action	0,44	0,41
Nombre d'actions dilué	251 646 620	210 861 170
Bénéfice net par action – dilué	0,39	0,41

Détail des ajustements IFRS sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2004

<i>en millions d'euros</i>	Instruments de financement	Stock options	Amortisse- ment des écarts d'acquisition	Autres	Total ajustements 30 juin 2004
Revenu					
Charges de personnel		(10)			(10)
Autres charges opérationnelles					
Résultat opérationnel courant avant amortissements		(10)			(10)
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)				(1)	(1)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels et perte de valeur		(10)		(1)	(11)
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions					
Perte de valeur					
Autres produits et charges non courants					
Résultat opérationnel		(10)		(1)	(11)
Coût de l'endettement financier net	(45)				(45)
Autres charges et produits financiers	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(45)	(10)		(1)	(56)
Impôt sur le résultat	16				16
Résultat net des entreprises intégrées	(29)	(10)		(1)	(40)
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence					
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition			47		47
Résultat net de l'ensemble consolidé	(29)	(10)	47	(1)	7
Intérêts minoritaires					
Résultat net, part du Groupe	(29)	(10)	47	(1)	7

Voir Note 2.3

a

b

c

d

II.2.2 Nature des reclassements

Les reclassements sont principalement motivés par la nouvelle présentation des états financiers.

- Présentation du compte de résultat

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe Publicis a modifié la présentation du compte de résultat consolidé. En particulier, les éléments présentés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat opérationnel et l'effet net de la désactualisation des engagements de retraite est présenté en autres charges et produits financiers pour un montant de 3 millions d'euros. Par ailleurs, afin de mieux refléter la substance des opérations, les charges relatives au personnel intérimaire et « free lance » dont les contrats n'excèdent pas 90 jours ont été reclassées du poste « Autres charges opérationnelles » au poste « Charges de personnel » pour un montant de 28 millions d'euros.

- Présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés

Conformément à IAS 7, le montant des intérêts financiers payés et de l'impôt payé ont été présentés distinctement.

II.2.3 Nature des ajustements

a) Instruments de financement

Traitements des emprunts obligataires avec option de conversion ou remboursables en actions

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANEs), les emprunts remboursables en actions (ORANEs) ou les emprunts avec bons de souscription d'actions (OBSA), l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante capitaux propres dès leur comptabilisation initiale.

La charge financière de ces instruments composés est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte le taux d'intérêt d'un emprunt obligataire classique (sans option de conversion) qui aurait été souscrit par la société à la même date, ainsi que tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

L'impact avant impôt des frais financiers supplémentaires sur le premier semestre 2004 s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Taux d'actualisation retenu pour le calcul de la dette (taux de marché à l'émission)	Frais financiers supplémentaires 30 juin 2004
OBSA	8,5%	(1) 5
OCEANE 2018	7,37%	15
OCEANE 2008	6,61%	15
ORANEs	8,5%	(2)
Total		33

(1) retraitement de la reprise au résultat des bons de souscriptions d'actions enregistrée en normes françaises.

L'impact net d'impôt s'élève à 21 millions d'euros.

Traitement des Credit Linked Notes

La consolidation de l'entité émettrice des CLN, effective en normes françaises au 1^{er} janvier 2004, n'incluait pas la prise compte des dérivés (asset swap et le credit default swap). En normes IFRS, l'asset swap et le credit default swap sont comptabilisés au bilan en juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées en résultat.

La variation négative de juste valeur au 30 juin 2004 s'est traduite par une charge de 12 millions d'euros avant impôt et de 8 millions nette d'impôt.

b) Plans d'options d'acquisition ou de souscription d'actions Publicis

L'enregistrement en charges de la juste valeur des options accordées, étalée sur la période d'acquisition des droits, a pour effet un accroissement des charges de personnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

L'effet sur le compte de résultat au 30 juin 2004 est une charge de 10 millions d'euros.

c) Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis en normes IFRS mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle. Le retraitement de l'amortissement des écarts d'acquisition enregistré en normes françaises se traduit par une augmentation de résultat net de 47 millions d'euros.

d) Autres

Il s'agit essentiellement des amortissements complémentaires consécutifs à la réévaluation de l'immeuble situé au 133, avenue des Champs-Élysées à Paris et à l'allongement de la durée d'amortissement d'autres immobilisations corporelles.

II.3. Variations du périmètre de consolidation

Aucune acquisition significative n'est à constater au cours du premier semestre 2005. L'impact total des acquisitions réalisées depuis le 30 juin 2004 (CLT, Thomson Murray, United Campaigns Russia) représente 0,7% du revenu consolidé et 0,8% du résultat total.

L'ensemble des cessions et arrêts d'activité représente environ 0,3% du revenu consolidé.

Par ailleurs, le groupe Publicis a annoncé en mai 2005 avoir signé un accord avec JCDecaux SA sur la réorganisation de son portefeuille de participations.

Cet accord porte sur les opérations suivantes :

- en France,

- cession à JCDecaux de la participation de 50% détenue par Médias & Régies Europe dans la Sopact,
- cession à JCDecaux de 33% des actions Metrobus détenues par Médias & Régies Europe.

- aux Pays Bas,

- cession à JCDecaux de la participation de 50% détenue par Médias & Régies Europe tant dans JCDecaux Nederland BV que VKM.

A l'issue de ces opérations, JCDecaux détiendra 100% de la SOPACT et de JCDecaux Nederland BV et de VKM.

Le montant de la transaction s'élève à 110 millions d'euros. La signature des accords définitifs devrait intervenir avant le 31 décembre 2005.

Du fait de ce projet, l'ensemble des comptes de JCDecaux Nederland BV et VKM a été reporté sur une ligne spécifique de l'actif et du passif, selon le détail ci-joint :

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005
Immobilisations corporelles nettes	21
Stocks et en-cours de production	4
Clients et comptes rattachés	5
Autres créances et actifs courants	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
Actifs détenus en vue de la vente	35
Impôts différés passifs	4
Provisions pour risques et charges	5
Fournisseurs et comptes rattachés	3
Autres dettes et passifs courants	4
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	16

II.4. Charges de personnel et effectif

Les rémunérations du personnel incluent les salaires, appointements, commissions, primes, bonus, intéressements et congés payés ainsi que les charges liées aux plans de stocks options.

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	30 juin 2004
Charges salariales	941	884
Charges sociales	154	147
Avantages postérieurs à l'emploi	32	31
Charge de stock-option	10	10
Intérimaires et « free-lance »	41	41
Total	1 178	1 113

Évolution et répartition des effectifs

	30 juin 2005	31 décembre 2004	30 juin 2004
Par zone géographique :			
– Europe	14 429	14 151	13 898
– Amérique du Nord	11 484	11 308	11 117
– Reste du monde	11 574	10 925	10 681
Total	37 487	36 384	35 696

II.5. Dotation aux amortissements et perte de valeur

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	30 juin 2004
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (hors incorporels liés aux acquisitions)	(8)	(3)
Amortissement des immobilisations corporelles	(46)	(56)
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(54)	(59)
Amortissement des incorporels liés aux acquisitions	(11)	(15)
Perte de valeur sur incorporels liés aux acquisitions	-	-
Perte de valeur sur écarts d'acquisition	-	(3)
Perte de valeur	-	(3)
Total des dotation aux amortissements et pertes de valeur	(65)	(77)

II.6. Autres produits et charges non courants

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	30 juin 2004
Moins-value sur rachat de 62,36% de l'Océane 2018	(22)	-
Plus-values (moins-values) sur cessions d'actifs	(4)	3
Autres produits et charges non courants	(26)	3

II.7. Charges et produits financiers

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	30 juin 2004
Charges d'intérêts sur emprunts et découverts bancaires	(55)	(81)
Charges d'intérêts sur contrats de location financement	(5)	(5)
Ajustement de juste valeur du CDS/Asset Swap (CLN)	-	(12)
Produits financiers sur trésorerie et équivalents de trésorerie	19	25
Coût de l'endettement financier net	(41)	(73)
Pertes et gains de change	0	(21)
Variation de juste valeur des dérivés	1	18
Coût financier lié à l'actualisation des provisions immobilières à long terme (au taux de 5%)	(3)	(4)
Coût financier, net du rendement des actifs, lié à la désactualisation des provisions pour retraites	(3)	(3)
Dividendes reçus	1	1
Autres produits et charges financiers	(4)	(9)
Total (charges) et produits financiers nets	(45)	(82)

II.8. Impôt sur les résultats

Le taux effectif d'impôt s'élève à 33% au 1^{er} semestre 2005, en ligne avec le taux qui ressort des dernières prévisions pour l'année 2005 et établies pour l'ensemble du groupe, contre 36,6% au 1^{er} semestre 2004 et 36% pour l'année 2004.

II.9. Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence s'élèvent au 30 juin 2005 à 27 millions d'euros (contre 17 millions au 31 décembre 2004).

La variation du poste au cours du premier semestre 2005 a été la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur au bilan
Montant au 31 décembre 2004	17
Entrées de périmètre	8
Sorties de périmètre	-
Quote-part de résultat des mises en équivalence	5
Dividendes versés	(3)
Effet de change et autres	-
Montant au 30 juin 2005	27

II.10. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice y compris effet du remboursement des ORANES en actions, les ORANES étant contractuellement remboursables en actions ordinaires dès leur émission.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires après neutralisation des intérêts sur les emprunts remboursables ou convertibles en actions, s'ils sont dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives, des bons de souscription d'actions dilutifs et de la conversion des obligations convertibles en actions dilutives (OCEANES).

Bénéfice par action et bénéfice par action dilué

		30 juin 2005	30 juin 2004
Bénéfice net retenu pour le calcul du BNPA (M€)			
Bénéfice net	<i>a</i>	130	87
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>			
- économies de frais financiers liés à la conversion des instruments de dette ⁽¹⁾		12	0
Bénéfice net – dilué	<i>b</i>	142	87
Nombre d'actions retenu pour le calcul du BNPA			
Nombre d'actions moyen en circulation		182 416 236	182 377 742
Actions à remettre en remboursement des Oranes		28 125 000	28 125 000
Nombre d'actions moyen retenu pour le calcul	<i>c</i>	210 541 236	210 502 742
<i>Impact des instruments dilutifs : ⁽²⁾</i>			
- effet des levées de stock option dilutives		264 541	358 428
- actions résultant de la conversion des Oceanes 2008		23 172 413	0
Nombre d'actions – dilué	<i>d</i>	233 978 190	210 861 170
Bénéfice net par action	<i>a/c</i>	0,62	0,41
Bénéfice net par action – dilué	<i>b/d</i>	0,61	0,41

(1) *l'Océane 2018 ayant un effet relatif sur le BNPA, seule l'Océane 2008 est prise en compte.*

(2) *les Bons de souscription d'actions et les stock options dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action du semestre écoulé ainsi que l'Océane 2018 ne sont, du fait de leur caractère relatif, pas pris en compte dans le calcul.*

Bénéfice par action avant perte de valeur nette d'impôt et moins-value nette d'impôt sur opérations CLN/OBSA⁽¹⁾ et Oceane 2018 et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS⁽¹⁾

		30 juin 2005	30 juin 2004
Bénéfice net retenu pour le calcul (M€)			
Bénéfice net		130	87
<i>éléments exclus :</i>			
- moins-value nette d'impôt de rachat de l'Oceane 2018		16	0
- perte de valeur nette d'impôt		0	3
Bénéfice net corrigé	<i>e</i>	146	90
<i>impact des instruments dilutifs :</i>			
- économies de frais financiers liés à la conversion des instruments de dette		12	0
Bénéfice net - dilué	<i>f</i>	158	90
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
Nombre d'actions moyen en circulation		182 416 236	182 377 742
Actions à remettre en remboursement des Oranes		28 125 000	28 125 000
Nombre d'actions moyen retenu pour le calcul	<i>c</i>	210 541 236	210 502 742
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>			
- effet des levées de stock option dilutives		264 541	358 428
- actions résultant de la conversion des Océanes 2008		23 172 413	0
Nombre d'actions – dilué	<i>d</i>	233 978 190	210 861 170
BNPA avant perte de valeur nette d'impôt, moins-value nette d'impôt sur opérations CLN/OBSA(1) et Oceane 2018 et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS⁽¹⁾	<i>e/c</i>	0,69	0,43
BNPA avant perte de valeur nette d'impôt, moins-value nette d'impôt sur opérations CLN/OBSA(1) et Oceane 2018 et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS⁽¹⁾ - dilué	<i>f/d</i>	0,68	0,43

(1) *l'opération CLN/OBSA ainsi que les impôts différés actifs sont des éléments du compte de résultat du 2^e semestre 2004 et ne sont donc pas pris en considération dans le calcul du BNPA du 1^{er} semestre.*

II.11. Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles nettes

Au 1er janvier 2004, la valeur comptable brute des écarts d'acquisition et des marques est réputée égale à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques en normes françaises.

Variation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles brutes

<i>en millions d'euros</i>	Valeur brute			
	Écarts d'acquisition	Marques et relations contractuelles avec les clients	Logiciels et divers	Total
1^{er} janvier 2004	2 711	946	100	3 757
Acquisitions	99	3	28	130
Variations liées à la comptabilisation des engagements de rachats de minoritaires ⁽¹⁾	(38)	-	-	(38)
Cessions et sorties d'actif	(22)	(5)	(10)	(37)
Change et divers	(18)	(42)	(19)	(79)
31 décembre 2004	2 732	902	99	3 733
Acquisitions	31	-	7	38
Variations liées à la comptabilisation des engagements de rachats de minoritaires ⁽¹⁾	(17)	-	-	(17)
Cessions et sorties d'actifs	(17)	-	(5)	(22)
Change et divers	175	71	10	256
30 juin 2005	2 904	973	111	3 988

⁽¹⁾ en attente d'une interprétation de l'IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, les engagements de rachats de minoritaires sont comptabilisés en dettes financières avec pour contrepartie les intérêts minoritaires et, pour le solde, l'écart d'acquisition. Tout mouvement ultérieur des intérêts minoritaires ainsi que toute réévaluation de l'engagement impacte l'écart d'acquisition.

Au 30 juin 2005, la valeur comptable des immobilisations incorporelles qui ne sont pas amorties car considérées à durée d'utilité indéterminée s'élève à 394 millions d'euros (368 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Variation des amortissements et perte de valeur des écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

<i>en millions d'euros</i>	Amortissements			
	Ecarts d'acquisition	Marques et relations contractuelles avec les clients	Logiciels et divers	Total
1^{er} janvier 2004	18	62	68	148
Augmentations :				
- amortissements	-	29	10	39
- perte de valeur	92	123	-	215
Diminutions	-	(1)	(8)	(9)
Change et divers	(1)	(15)	(7)	(23)
31 décembre 2004	109	198	63	370
Augmentations :				
- amortissements	-	11	8	19
- perte de valeur	-	-	-	-
Diminutions	-	-	(4)	(4)
Change et divers	8	25	6	39
30 juin 2005	117	234	73	424

Au 30 juin 2005, la perte de valeur sur les immobilisations incorporelles qui ne sont pas amorties car considérées à durée d'utilité indéterminée s'élève à 29 millions d'euros (26 millions d'euros au 31 décembre 2004).

II.12. Immobilisations corporelles, nettes

Variation des immobilisations corporelles brutes

<i>en millions d'euros</i>	Valeur Brute		
	Terrains et Constructions	Autres	Total
1^{er} janvier 2004	317	1 038	1 355
Entrées de périmètre	-	4	4
Augmentations	-	94	94
Diminutions	(4)	(130)	(134)
Change et divers	(12)	(103)	(115)
31 décembre 2004	301	903	1 204
Entrées de périmètre	-	-	-
Augmentations	-	31	31
Diminutions	-	(36)	(36)
Change et divers	28	-	28
30 juin 2005	329	898	1 227

Variation des amortissements des immobilisations corporelles

<i>en millions d'euros</i>	Amortissements		
	Terrains et constructions	Autres	Total
1^{er} janvier 2004	12	707	719
Entrées de périmètre	-	2	2
Augmentations	4	105	109
Diminutions	(1)	(129)	(130)
Change et divers	(8)	(98)	(106)
31 décembre 2004	7	587	594
Entrées de périmètre	-	-	-
Augmentations	3	43	46
Diminutions	-	(33)	(33)
Change et divers	20	(7)	13
30 juin 2005	30	590	620

II.13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement les investissements considérés comme des actifs disponibles à la vente.

La partie à moins d'un an des autres actifs financiers est classée en actifs courants.

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Actifs financiers disponibles à la vente		
• Titres IPG	53	52
• Autres	18	13
Créances rattachées à des participations	23	27
Autres	71	70
Valeur brute	165	162
Provisions	(19)	(19)
Valeur nette	146	143

II.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste est le suivant :

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Banques et caisses	658	1 128
Valeurs mobilières de placement	436	58
Total trésorerie et équivalents	1 094	1 186

II.15. Capitaux propres, part du Groupe

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté en page 43.

Capital social de la société mère

Compte tenu des levées d'options intervenues au cours du premier semestre 2005, le capital social de Publicis Groupe SA se trouve porté de 78 188 424 euros à 78 192 376 euros, divisé en 195 480 941 actions de 0,40 euro nominal.

La répartition du capital et des droits de vote de Publicis Groupe S.A. au 30 juin 2005 est la suivante :

	Actions détenues	%	Droits de vote	%
A/ Actionnaires détenant plus de 5% du capital ⁽¹⁾ :				
Elisabeth Badinter (nominatif)	20 072 339	10,27	40 144 678	17,22
Dentsu Inc	17 580 152	8,99	34 971 027	15,00
SEP Dentsu-Badinter	11 110 724	5,68	11 110 725	4,77
B/ Actions auto-détenues	13 090 009	6,70	-	-
C/ Public (nominatif et porteur)	133 627 717	68,36	146 903 630	63,01
Total	195 480 941	100,00	233 130 060	100,00

⁽¹⁾ à la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Remboursement anticipé des Océanes 2018

En février 2005, Publicis a procédé au remboursement anticipé de 62,36% des Océanes 2018. Les 464 millions d'euros du prix de remboursement ayant été ventilés entre une partie dette et une partie capitaux propres, selon le même principe que la dette à l'origine, il en est résulté une diminution des capitaux propres de 9 millions d'euros.

Neutralisation des actions propres existantes au 30 juin 2005

Les actions propres détenues en portefeuille à la clôture, y compris celles détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont portées en déduction des capitaux propres.

Le portefeuille d'actions auto-détenues a évolué comme suit au cours du premier semestre 2005 :

<i>(en millions d'euros sauf les actions)</i>	Nombre d'actions	Valeur brute
Actions propres détenues au 31 décembre 2004⁽¹⁾	13 382 843	332
Levées d'options	(4 303)	-
Autres mouvements 2005	(288 531)	(8)
Actions propres détenues au 30 juin 2005	13 090 009	324

⁽¹⁾ y compris actions détenues au titre du contrat de liquidité

Rachat des Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Au cours du premier semestre 2005, Publicis a procédé au rachat de 173 411 bons de souscription d'actions, pour un montant de 1 million d'euros. Ce montant vient en diminution des capitaux propres consolidés.

II.16. Provisions à long et court terme

<i>En millions d'euros</i>	Restructuration	Engagements immobiliers	Sous-Total	Indemnités de départ en retraite	Litiges	Autres	Total
1^{er} janvier 2004	102	232	334	272	54	149	809
Entrées de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations	12	9	21	38	4	22	85
Utilisations	(55)	(47)	(102)	(58)	(4)	(35)	(199)
Autres reprises	-	-	-	-	-	-	-
Change et divers	(3)	(18)	(21)	(10)	(8)	(13)	(52)
31 décembre 2004	56	176	232	242	46	123	643
Entrées de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations	1	1	2	20	-	6	28
Utilisations	(14)	(11)	(25)	(19)	(1)	(8)	(53)
Autres reprises	-	-	-	-	-	-	-
Change et divers	23	21	44	9	2	13	68
30 juin 2005	66	187	253	252	47	134	686
Dont à long terme	38	167	205	225	47	119	596
Dont à court terme	28	20	48	27	-	15	90

II.17. Dettes financières

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Emprunts obligataires (hors intérêts courus) émis par Publicis Groupe S.A. :		
Eurobond 4,125% - janvier 2012 ⁽¹⁾ (Taux d'intérêt effectif 4,30%)	750	-
OCEANes 2,75% - janvier 2018 (Taux d'intérêt effectif 7,37%)	270	692
OCEANes 0,75% - juillet 2008 (Taux d'intérêt effectif 6,61%)	563	547
ORANes 0,82% révisable - septembre 2022 (Taux d'intérêt effectif 8,50%)	38	40
Emprunt obligataire 2% échangeable en titres IPG - janvier 2007	7	7
Autres emprunts et dettes :		
Intérêts courus	20	12
Autres emprunts et lignes de crédit	19	29
Soldes créditeurs de banques	111	172
Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	151	139
Dettes sur acquisitions de titres de participation	83	90
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires	70	79
Total	2 082	1 807
Dettes financières à long terme	1 893	1 534
Dettes financières à court terme	189	273

⁽¹⁾ cet emprunt a fait l'objet d'un swap (voir ci-après). Le montant de la réévaluation de cet emprunt inclus dans ce poste au 30 juin 2005 est de 8 millions d'euros.

Remboursement partiel des Océanes 2018 – Emission d'un emprunt obligataire classique de 750 millions d'euros à échéance 2012

En février 2005, Publicis a procédé au remboursement anticipé de 62,36% des Océanes 2018 pour un montant de 464 millions d'euros. L'opération a été financée par le lancement, le 28 janvier 2005, d'un emprunt obligataire classique à taux fixe de 4,125% d'un montant de 750 millions d'euros et d'une durée de 7 ans, remboursable in fine le 31 janvier 2012.

Le remboursement anticipé des Océanes 2018 a entraîné la constatation d'une moins-value de 22 millions d'euros au compte de résultat, relative à la partie dette. Le prix de rachat affecté à l'option de conversion a été imputé en capitaux propres (voir Note 15).

Mise en place d'un swap euro/dollar US

Afin de constituer un endettement en dollar pour couvrir ses actifs nets en dollar et ainsi réduire significativement la sensibilité des fonds propres du groupe aux variations futures de taux de change entre l'euro et le dollar, le groupe a procédé au swap de son émission obligataire eurobond de 750 millions d'euros effectuée en janvier 2005 à taux fixe (taux nominal 4.125%) en un montant de 977 millions de dollars US :

- à concurrence de 477 millions de dollars : à taux variable dollar (Libor\$ 3 mois + 0,95% de marge)
- à concurrence de 500 millions de dollars : à taux fixe dollar (5.032%)

Au regard de la norme IAS 39, le swap taux fixe euro/taux fixe dollar a été qualifié de couverture d'investissement net entraînant l'inscription en capitaux propres des variations de juste valeur du dérivé (partie taux et partie change).

Le swap taux fixe euro/taux variable dollar a été décomposé entre, d'une part, une couverture de juste valeur de la dette Eurobond pour le taux et, d'autre part, une couverture de change sur les actifs en dollars. Dans ce contexte, la partie de la dette Eurobond swapée en taux variable dollar a été réévaluée à la clôture.

La juste valeur du swap est présentée sur une ligne distincte de la dette financière (autres créances et actifs courants ou autres dettes et passifs courants), mais est rattachée à la dette pour le calcul de l'endettement net.

Analyse par échéance de remboursement

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Partie remboursable à moins d'un an	189	273
Partie remboursable entre un et cinq ans	676	647
Partie remboursable à plus de cinq ans	1 217	887
Total	2 082	1 807

Analyse par devise

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Euros	977	1 418
Dollars américains	995	216
Autres devises	110	173
Total	2 082	1 807

Compte tenu du swap, l'emprunt obligataire émis en janvier 2005 a été présenté en emprunt en dollars.

Analyse par catégorie de taux

La dette financière est constituée d'emprunts à taux fixe (73% de la dette brute, hors dettes sur acquisitions de titres de participation et sur engagements de rachats de minoritaires, au 30 juin 2005) dont le taux moyen pour le premier semestre 2005 ressort à 6,70%. La partie de la dette à taux variable (27% de la dette au 30 juin 2005) fait ressortir un taux moyen pour le premier semestre 2005 de 3,8%.

Endettement financier net

L'endettement net, qui intègre la juste valeur des dérivés liés à l'endettement net, ressort après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie, à :

<i>en millions d'euros</i>	30 juin 2005	31 décembre 2004
Dettes financières (long et court terme)	2 082	1 807
Juste valeur du dérivé sur Eurobond 2012 (taux et change) ⁽¹⁾	40	-
Juste valeur des dérivés sur prêts/emprunts intragroupe ⁽¹⁾	(14)	39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 094)	(1 186)
Endettement financier net	1 014	660

⁽¹⁾ la juste valeur des dérivés est classée, selon que le dérivé est actif ou passif, en « autres créances et actifs courants » ou en « autres dettes et passifs courants »

II.18. Engagements hors bilan

Les montants d'engagements indiqués dans cette note sont des montants bruts, non actualisés.

Obligations contractuelles

<i>en millions d'euros</i>	Total	Echéance		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements donnés				
Contrats de location simple	1 370	233	787	350
Engagements de cession de titres de participations détenus	8	8	-	-
Cautions et garanties	178	112	40	26
Total	1 556	353	827	376

Cautions et garanties

Elles comprennent :

- une garantie donnée en faveur de plusieurs banques pour un montant de 60 millions d'euros, en tant qu'actionnaire à hauteur de 45% de la société iSe (International Sports & Entertainment AG). Le financement des banques, qui s'élève au total à 120 millions d'euros au 30 juin 2005, a permis de financer l'acquisition de la licence auprès de la FIFA. Par ailleurs, une garantie de 10 millions d'euros est également donnée en faveur de plusieurs banques pour le financement du besoin en fonds de roulement de l'activité ;
- une garantie donnée en faveur de diverses banques pour un montant de 32 millions d'euros, relative à des opérations d'achat d'espaces futures pour le compte de clients du groupe ;

- une garantie de paiement des taxes immobilières et des charges relatives à l'immeuble de Leo Burnett à Chicago, pour un montant total de 76 millions d'euros étalés jusqu'en 2012.

Lignes de crédit

Le montant des lignes de crédit non utilisées au 30 juin 2005 s'élève à 1 673 millions d'euros. Il comprend 1 035 millions d'euros disponibles jusqu'en décembre 2009 et 638 millions d'euros dont l'échéance est inférieure à 1 an.

Obligations liées aux emprunts

Les obligations liées aux emprunts et aux ORANES émis par Publicis Groupe SA sont les mêmes que celles existant au 31 décembre 2004, à l'exception :

- des actions à émettre en cas de demande de conversion de l'Océane 2018, suite au remboursement anticipé partiel de cet emprunt effectué début 2005. Au 30 juin 2005, le nombre d'actions à émettre en cas de demande de conversion de la totalité des obligations, s'élève à 6 633 921 (contre 17 624 521 actions au 31 décembre 2004).
- des bons de souscription d'actions (BSA), suite au rachat partiel effectué au cours du premier semestre 2005. Au 30 juin 2005, il existe 27 951 589 bons de souscription donnant droit à la souscription de 27 951 589 actions Publicis (contre 28 125 000 actions au 31 décembre 2004).

Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires, valorisés au 30 juin 2005 d'après les clauses contractuelles et les dernières données disponibles, sont inscrits au bilan en dettes financières pour un montant de 70 millions d'euros (79 millions d'euros au 31 décembre 2004).

II.19. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente une comparaison par catégorie d'actif et de passif des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers du groupe au 30 juin 2005.

Les actifs financiers appartenant aux catégories "détenus à des fins de transaction" ou "disponibles à la vente" sont déjà évalués à la juste valeur dans les comptes.

Les dettes financières sont évaluées dans les comptes au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 094	1 094
Actifs financiers disponibles à la vente (IPG et autres)	66	66
Autres actifs financiers	80	80
Dérivés actif	26	26
Passifs financiers		
Emprunts obligataires avec option de conversion (OCEANES) – partie dette	833	903
ORANES - partie dette	38	53
Eurobond	750	781 ⁽¹⁾
Dettes liées à des contrats de location- financement	151	174
Autres emprunts	310	310
Dérivés passif	52	52

⁽¹⁾ la juste valeur indiquée correspond à celle de l'Eurobond, hors swap, c'est à dire de l'emprunt en euros à taux fixe

La juste valeur des emprunts (partie dette pour les emprunts obligataires avec option de conversion et les ORANES) a été calculée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché.

II.20. Informations sectorielles

Le Groupe a procédé à une analyse des entités présentées dans le reporting interne afin de déterminer si ces entités constituaient des secteurs d'activité à présenter séparément. Il apparaît qu'après regroupement des services selon certains critères (nature des produits ou services, procédés de fabrication, type ou catégories de clients, méthodes de distribution ou de fourniture des services, nature de l'environnement réglementaire), les différentes activités identifiées ne présentent pas de divergences significatives en termes de rentabilité ni de risque.

Compte tenu de ces éléments et après prise en compte des pratiques du secteur, le Groupe considère qu'il opère dans un unique secteur, celui de la « Communication ».

Les informations sectorielles ne sont par conséquent présentées que sous l'angle de l'analyse géographique.

Informations par zone géographique

<i>en millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Reste du monde	Total
Juin 2005				
Revenu	786	829	317	1 932
Résultat opérationnel courant avant amortissement des incorporels et perte de valeur	96	153	39	288
Autres informations :				
Ecarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles nets	1 030	2 012	522	3 564
Immobilisations corporelles nettes	326	224	57	607
Autres actifs non courants (hors titres mis en équivalence)	199	340	90	629
Actifs (passifs) courants ⁽¹⁾	(116)	(807)	(128)	(1 051)
Impôts différés passifs	164	109	17	290
Provisions à long terme	225	309	62	596
Juin 2004				
Revenu	751	807	289	1 847
Résultat opérationnel courant avant amortissement des incorporels et perte de valeur	83	145	30	258
Décembre 2004				
Revenu	1 584	1 633	615	3 832
Résultat opérationnel courant avant amortissement des incorporels et perte de valeur	220	288	72	580
Autres informations :				
Ecarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles nets	1 068	1 803	492	3 363
Immobilisations corporelles nettes	353	206	51	610
Autres actifs non courants (hors titres mis en équivalence)	229	291	66	586
Actifs (passifs) courants (1)	(137)	(1 042)	(180)	(1 359)
Impôts différés passifs	164	116	16	296
Provisions à long terme	215	265	57	537

⁽¹⁾ les actifs (passifs) courants sont composés des postes de bilan suivants :

- stock et en cours de production
- clients et comptes rattachés
- autres créances et actifs courants
- fournisseurs et comptes rattachés
- dettes d'impôt sur les sociétés
- provisions à court terme
- autres dettes et passifs courants

II.21. Plans d'options de souscription d'actions Publicis Groupe S.A.

L'état des options restant à lever au 30 juin 2005 est le suivant :

	Plans Publicis à l'origine	Plans Nelson (à l'origine)	Total
Options restant à lever au 31 décembre 2004	11 752 193	107 868	11 860 061
Options attribuées au 1er semestre 2005 ⁽¹⁾	935 192	-	935 192
Options levées au 1 ^{er} semestre 2005	(9 880)	(4 303)	(14 183)
Options prescrites au 1 ^{er} semestre 2005	(676 800)	-	(676 800)
Options restant à lever au 30 juin 2005	12 000 705	103 565	12 104 270

⁽¹⁾ une nouvelle tranche (20ème tranche) d'option a été attribuée en date du 24 mai 2005, qui comporte 935 192 options avec un prix d'exercice de 24,76 euros.

L'impact sur le compte de résultat du premier semestre 2005 des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis s'élève à 10 millions d'euros

II.22. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif survenu après la clôture n'est à signaler.

III. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2005

III.1 Marche des affaires en cours du premier semestre 2005

Le premier semestre 2005 a été marqué une accélération de la croissance par rapport à l'année 2004: solidité de la croissance en Amérique du Nord, dans la zone Asie Pacifique, en Amérique latine et au Moyen-Orient, tranchant avec une Europe très contrastée et en croissance modérée : plusieurs marchés sont en croissance (Royaume-Uni, Espagne,...) tandis que la plupart des pays d'Europe continentale, et en particulier la France, l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Scandinavie, demeurent à la traîne. L'activité « New Business » s'est également maintenue à un rythme très élevé, en particulier dans le domaine du conseil et achat média qui a encore une fois connu au cours du premier trimestre quelques compétitions d'importance aux Etats-Unis et sur le plan mondial, avec notamment la plus importante compétition jamais entreprise dans le domaine de l'achat d'espace, celle de General Motors aux Etats-Unis.

Publicis Groupe a connu un excellent premier semestre, marqué en particulier par un doublement de la croissance organique entre le premier et le deuxième trimestre, passant ainsi de 4% à 8%, pour aboutir à une croissance organique de 6,1% sur les six premiers mois de l'année. Ce niveau de croissance impressionnant provient des importants gains de budgets enregistrés fin 2004 et début 2005, notamment dans le domaine des agences média et de la communication santé. La performance du Groupe en termes de New Business a continué à être exceptionnelle, permettant à Publicis Groupe de battre un nouveau record en valeur absolue à 6,1 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros) au 30 juin. Cette performance a été la plus élevée du marché, les classements de Lehman Brothers (New Business Scorecard) et Bear Stearns, faisant également apparaître Publicis Groupe au premier rang mondial du New Business net pour les six premiers mois de 2005. Parmi les nouveaux budgets acquis au premier semestre, citons en particulier, General Motors (achat d'espace) aux Etats-Unis, Rogers Communications au Canada et Telefónica/MoviStar en Espagne et en Amérique Latine.

Le premier semestre est aussi traditionnellement celui du Festival publicitaire de Cannes : Publicis Groupe a une nouvelle fois été classé deuxième avec 66 Lions, maintenant de façon constante sa position et affirmant sa réputation créative. Tous les principaux réseaux du Groupe ont été récompensés, mais la « palme » est revenue à Saatchi & Saatchi (22 Lions).

Sur le plan stratégique, le premier semestre a vu la création de PRCC (Publicis Public Relations and Corporate Communications Group) en avril, un organe de direction commun à nos entités de relations publiques, notamment Manning Selvage & Lee et Publicis Consultants. Cet organe commun a notamment pour but d'offrir aux clients les meilleures ressources possibles dans ce domaine, en mettant en marche des synergies entre diverses entités jusque là séparées. PRCC devrait être rejoint durant l'été à la clôture de l'opération, par Freud Communications, une importante agence britannique de relations publique, avec qui le Groupe a conclu un accord en vue d'acquérir 50,1% du capital. Le Groupe a également lancé un nouveau concept d'agence, Marcel, au sein du réseau Publicis afin d'élargir son offre et répondre aux attentes de certains clients. Par ailleurs, le Groupe a conclu un accord avec JC Decaux, visant à céder dans les mois à venir l'intégralité de la participation détenue dans JC Decaux Nederland (soit 50%), dans SOPACT (50%) et 33% de Métrobus, entité dans laquelle Publicis Groupe conservera la majorité.

Enfin, le semestre a été aussi largement consacré à la poursuite du processus de simplification de notre bilan et de refinancement : d'une part nous avons été en mesure de proposer aux porteurs un remboursement anticipé de l'OCEANE 2018 (62% du montant nominal a pu être remboursé éliminant ainsi onze millions d'actions potentielles de la dilution future), et d'autre part nous avons lancé le premier emprunt obligataire classique de l'histoire du groupe pour 750 millions d'euros à 7 ans. Ce lancement a été un véritable succès, les

souscriptions se révélant trois fois supérieures au montant à allouer aux investisseurs obligataires. Les fonds ainsi levés ont servi à financer le remboursement anticipé de la plus grande partie de l'OCEANE 2018. Le Groupe s'est par ailleurs engagé dans un processus de notation officielle qui devrait aboutir d'ici fin 2005.

Principaux chiffres clés du 1er semestre (données IFRS)

	1er semestre 2005	1er semestre 2004	% variation
Revenu	1 932	1 847	+ 4,6 %
Résultat opérationnel courant avant amortissements	342	317	+ 7,9 %
En % du revenu	17,7 %	17,2 %	
Résultat opérationnel courant (avant amortissement des incorporels et perte de valeur)	288	258	+ 11,6 %
En % du revenu	14,9 %	14 %	
Résultat Financier	(45)	(82)	
Bénéfice net, part du groupe	130	87	+ 49 %

III.2 Commentaire sur les comptes consolidés

III.2.1 Compte de résultat

Revenu

Le revenu consolidé de Publicis Groupe au 30 juin 2005 s'est élevé à 1 932 millions d'euros contre 1 847 millions d'euros pour la même période de 2004, ce qui représente une croissance de 4,6%. Cette progression s'est faite principalement par de la croissance organique, peu d'effets de périmètre et des changes qui sont demeurés légèrement défavorables, notamment avec un dollar US qui a continué à s'effriter de 4,5% face à l'euro en moyenne sur la période. Cependant, l'ampleur des effets de changes (36 millions d'euros) est restée très modérée, notamment par comparaison avec l'exercice 2004.

La croissance organique du Groupe a connu au premier semestre une progression de 6,1%, se décomposant en +4% au premier trimestre et +8% au deuxième trimestre. Sur un plan géographique, cette performance de +6,1% s'est répartie de la façon suivante : +3,8% pour l'Europe, +6,1% pour l'Amérique du Nord, +10,5% pour l'Asie Pacifique, +9,1% pour l'Amérique Latine et +16,8% pour le reste du Monde (Afrique et Moyen-Orient).

Marge opérationnelle

Le résultat opérationnel du groupe (avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions et perte de valeur) au premier semestre a atteint 288 millions d'euros contre 258 millions sur la même période en 2004, soit une croissance de 11,6%. La marge opérationnelle (résultat opérationnel avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions / revenu) a donc progressé de 90 points de base, passant de 14% à 14,9%. Globalement, cette nouvelle amélioration de la marge opérationnelle traduit un bon niveau de conversion des revenus supplémentaires de la période, l'amélioration de la rentabilité de certaines activités, telles que la Communication santé et le travail effectué sur l'optimisation de notre fonctionnement et de notre organisation. Toutes les zones géographiques ont d'ailleurs contribué à cette amélioration de la marge opérationnelle : l'Europe +30 points de base, l'Amérique du Nord +40 points de base et le reste du monde +190 points de base.

L'analyse plus détaillée permet de noter que les charges de personnel ont atteint 1 178 millions d'euros au premier semestre 2005 soit 61% du revenu. Ce niveau traditionnellement plus élevé au premier semestre est toutefois en légère augmentation par rapport aux chiffres

publiés en 2004 sur la même période (60,3%), essentiellement en raison de l'accroissement des effectifs nécessaires pour faire face à la croissance de l'activité et au new business remporté. En revanche, les autres charges opérationnelles qui sont passées de 417 millions d'euros au premier semestre 2004 à 412 millions d'euros au premier semestre 2005, ont vu leur poids relatif dans le revenu reculer de 130 points de base, de 22,6% à 21,3%, en grande partie sous l'effet des mesures de rationalisation de nos organisations entreprises au cours des périodes antérieures. Au total, l'ensemble des charges opérationnelles rapportées au revenu a été en recul de 50 points de base d'une année sur l'autre et le résultat opérationnel avant amortissements a connu une progression de 8%, atteignant 342 millions d'euros. La dotation aux amortissements de la période s'est élevée à 54 millions d'euros en légère réduction par rapport à l'année précédente.

Après amortissement des incorporels liés aux acquisitions, le compte de résultat a enregistré 26 millions de charges non courantes dont l'essentiel (22 millions) provient de la moins value constatée lors du remboursement anticipé de 62% de l'OCEANE 2018. Le résultat opérationnel s'est élevé à 251 millions d'euros au premier semestre 2005, contre 243 millions l'année précédente, soit une progression de 3,3%.

Autres postes du compte de résultat

Le résultat financier, composé du coût de l'endettement financier net et d'autres charges financières, s'est élevé à (45) millions d'euros contre (82) au premier semestre 2004. Cette baisse sensible résulte principalement du remboursement de l'OBSA à l'automne 2004 et du remboursement partiel de l'OCEANE 2018 en février 2005.

Le taux d'imposition a été de 33%, un niveau en fort recul (300 points de base) par rapport à l'année 2004. Il s'agit de la poursuite des effets du programme d'optimisation fiscale et de simplification juridique entrepris par le Groupe au lendemain de l'acquisition BCom3.

Après la prise en compte d'un résultat des sociétés mises en équivalence en forte amélioration, et d'intérêts minoritaires qui sont restés presque stables à (13) millions d'euros, le résultat net part du Groupe s'est élevé à 130 millions d'euros contre 87 millions au premier semestre 2004, en croissance de 49%.

Le bénéfice net par action (BNPA) « basique » s'est élevé à 0,62 euro (0,69 si l'on raisonne avant perte de valeur et moins-value sur remboursement anticipé de l'OCEANE et le BNPA dilué à 0,61 (contre 0,68 avant perte de valeur et moins-value sur remboursement anticipé de l'OCEANE).

III.2.2 Bilan et Financement

Bilan

Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont passés de 1 732 millions d'euros au 31 décembre 2004 à 1 894 millions d'euros au 30 juin 2005 et les intérêts minoritaires sont restés quasiment stables à 27 millions (contre 31 millions au 31 décembre).

L'endettement financier net est passé de 660 millions d'euros au 31 décembre 2004 à 1 014 millions d'euros au 30 juin : cette augmentation est principalement due au besoin en fonds de roulement traditionnellement élevé sur la période. Le ratio Dette nette / fonds propres est ainsi passé de 37% au 31 décembre 2004 à 53% au 30 juin 2005. Ce niveau de dette nette reste néanmoins très inférieur à celui du 30 juin 2004, à savoir 1 227 millions d'euros, et la dette nette moyenne du semestre s'est élevée à 1 070 millions d'euros, soit une réduction de 329 millions d'euros par rapport au niveau du premier semestre 2004 (1 399 millions d'euros).

Il convient aussi de rappeler qu'au cours du semestre l'OCEANE 2018 a fait l'objet d'un remboursement anticipé partiel (environ 62% du nominal a été remboursé) et qu'une nouvelle émission obligataire classique de 750 millions d'euros est venue financer en partie ce remboursement. Par ailleurs, le montant de la nouvelle émission a été intégralement « swappé » en dollars US permettant de couvrir nos actifs nets en dollars.

Les autres postes de bilan n'ont pas connu, au cours du semestre, d'évolution significative, excepté le fonds de roulement qui a connu une dégradation, habituelle au premier semestre.

Trésorerie

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité se sont élevés à 211 millions d'euros au premier semestre 2005 contre 195 millions en 2004, avant variation du besoin en fonds de roulement. Le BFR a connu une dégradation de 481 millions d'euros, habituelle à cette période de l'année mais qui ce semestre, se compare à un point fin décembre 2004 qui est le point le plus bas jamais atteint par le Groupe. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le BFR moyen s'est amélioré de 187 millions d'euros par rapport au premier semestre 2004. Par ailleurs, 18 millions d'euros ont été consacrés aux restructurations, contre 50 au premier semestre 2004. Enfin, les investissements en immobilisations (nets) ont été limités à 33 millions d'euros contre 78 au premier semestre 2004 et les acquisitions à 35 millions d'euros. Ces dernières se sont limitées à des paiements d'earn-outs et à des rachats d'intérêts minoritaires.

III.2.3 Perspectives de l'exercice

L'année 2005 devrait être satisfaisante pour le marché publicitaire dans son ensemble même si l'Europe risque, cette année encore de rester à la traîne des autres parties du monde.

Le Groupe a réalisé un excellent premier semestre et réussi à acquérir un grand nombre de nouveaux budgets qui devraient contribuer à la croissance du deuxième semestre 2005 et de 2006. La visibilité s'est améliorée et nous pensons faire mieux que le marché et poursuivre ainsi une pente très positive. Notre niveau de croissance organique devrait se situer dans une fourchette de 5 à 6% en 2005 et la marge opérationnelle devrait connaître une nouvelle amélioration par rapport aux 15,1% enregistrés en 2004 (normes IFRS). Enfin, le Groupe devrait être en mesure de poursuivre sa politique de réduction de la dette nette moyenne et de génération de liquidités. Le processus de « rating » est engagé et devrait aboutir d'ici fin 2005. La croissance externe restera très sélective et devrait aboutir à quelques conclusions positives au deuxième semestre 2005.

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2005

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société de la société Publicis Groupe S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliquées par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe qui indique que les principes comptables retenus sont identiques à ceux décrits dans le document de passage aux normes IFRS et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliquées par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le Règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe :

- qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;
- qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 6 septembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard

Ernst & Young Audit

Philippe Castagnac

Isabelle Massa

Bruno Perrin

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

A la demande de l'Autorité des marchés financiers, le paragraphe 2.2 - *Comptes consolidés au 30 juin 2005* de la présente actualisation est complété par les informations suivantes :

- Notes annexes aux états financiers consolidés, note II.20 –*Informations sectorielles*

La répartition géographique des données indiquées dans les tableaux d'information sectorielle est faite sur la base de la localisation des agences.

2.3 PASSAGE AUX NORMES IFRS

SOMMAIRE

I. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2004 (NORMES IFRS)

- I.1. Compte de résultat consolidé
- I.2. Bilan consolidé
- I.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés
- I.4. Tableau de variation des capitaux propres

II. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (NORMES IFRS)

- II.1. Contexte de la publication
- II.2. Règles et méthodes comptables
- II.3. Effets de la première application des IFRS

III. RAPPORT SPECIFIQUE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS IFRS AU 31 DECEMBRE 2004

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

I. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2004 (NORMES IFRS)

I.1 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	31 décembre 2004 IFRS
Revenu	3 832
Charges de personnel	(2 271)
Autres charges opérationnelles	(862)
Résultat opérationnel courant avant amortissements	699
Dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(119)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels et perte de valeur	580
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(29)
Perte de valeur	(215)
Autres produits et charges non courants	(10)
Résultat opérationnel	326
Coût de l'endettement financier net	(108)
Autres charges et produits financiers	(6)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	212
Impôt sur le résultat	(112)
Reprise nette d'impôts différés sur opérations OBSA/CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	198
Résultat net des entreprises intégrées	298
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	6
Résultat net de l'ensemble consolidé	304
Intérêts minoritaires	(26)
Résultat net, part du Groupe	278

Données par action (*en euros*)

<i>Nombre d'actions basique</i>	<i>210 535 541</i>
Bénéfice net par action	1.32
Bénéfice par action avant perte de valeur nette d'impôt, plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA/CLN et reconnaissance d'impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	1.19
<i>Nombre d'actions dilué</i>	<i>233 984 337</i>
Bénéfice net par action – dilué	1.29
Bénéfice par action avant perte de valeur nette d'impôt, plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA/CLN et reconnaissance d'impôts différés actifs liés au passage aux IFRS – dilué	1.17

I.2 Bilan consolidé

<i>en millions d'euros</i>	31 décembre 2004 IFRS	1^{er} janvier 2004 IFRS
Actif		
Écarts d'acquisition nets	2 623	2 693
Immobilisations incorporelles nettes	740	916
Immobilisations corporelles nettes	610	636
Impôts différés actifs	443	423
Titres mis en équivalence	17	30
Autres actifs financiers	143	513
Actifs non courants	4 576	5 211
Stocks et en-cours de production	437	416
Clients et comptes rattachés	3 282	3 263
Autres créances et actifs courants	450	718
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 186	1 415
Actifs courants	5 355	5 812
Total de l'actif	9 931	11 023
Passif		
Capital	78	78
Réserves consolidées, part du Groupe	1 654	1 526
Capitaux propres, part du Groupe	1 732	1 604
Intérêts minoritaires	31	28
Total capitaux propres	1 763	1 632
Dettes financières à long terme	1 534	1 982
Impôts différés passifs	296	440
Provisions à long terme	537	610
Autres passifs non courants	-	5
Passifs non courants	2 367	3 037
Fournisseurs et comptes rattachés	3 694	3 592
Dettes financières à court terme	273	842
Dettes d'impôts sur les sociétés	206	276
Provisions à court terme	106	199
Autres dettes et passifs courants	1 522	1 445
Passifs courants	5 801	6 354
Total du passif	9 931	11 023
Endettement financier net	660	1 011

I.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés (normes IFRS)

<i>en millions d'euros</i>	2004 IFRS
I- Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net de l'ensemble consolidé	304
Impôt sur le résultat	(86)
Coût de l'endettement financier net	108
Plus-values de cession d'actifs (avant impôt)	10
Dotation aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	363
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	20
Autres produits et charges calculés	13
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7
Frais de restructuration payés	(79)
Impôt payé	(114)
Intérêts financiers payés	(73)
Intérêts financiers encaissés	46
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	264
Flux net de trésorerie généré par l'activité	777
II- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(104)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	468
Acquisitions de filiales	(124)
Flux net de trésorerie lié aux opérations investissement	243
III- Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(47)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(23)
Augmentation de capital en numéraire	
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	455
Remboursement des emprunts	(1 307)
Achats nets d'actions propres	(9)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(931)
IV- Incidence des variations de taux de change	(39)
Variation de la trésorerie consolidée (I + II + III + IV)	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	1 415
Soldes créditeurs de banques au 1 ^{er} janvier	<u>(451)</u>
Trésorerie à l'ouverture	964
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	1 186
Soldes créditeurs de banques au 31 décembre	<u>(172)</u>
Trésorerie à la clôture	1 014
Variation de la trésorerie consolidée	50

I. 4 Tableau de variation des capitaux propres (normes IFRS)

Nombre d'actions	<i>en millions d'euros</i>							
	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
195 378 253	1^{er} janvier 2004 avant neutralisation des actions propres	78	2 557	(862)	154	1 927	28	1 955
(13 012 389)	Neutralisation des actions propres au 1 ^{er} janvier (a)			(323)		(323)		(323)
182 365 864	1^{er} janvier 2004 après neutralisation des actions propres	78	2 557	(1 185)	154	1 604	28	1 632
	Variation de valeur des titres disponibles à la vente ⁽¹⁾				(9)	(9)		(9)
	Variation des écarts de conversion				(110)	(110)	(1)	(111)
	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(119)	(119)	(1)	(120)
92 808	Résultat net de l'exercice			278		278	26	304
	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA	-	-	-	-	-	-	-
	Dividendes versés		(20)	(27)		(47)	(23)	(70)
	Reprise provisions Saatchi & Saatchi			2		2		2
	Reprise provision sur Bons du Trésor italien			3		3		3
	Rémunérations fondées sur des actions			20		20		20
	Effet des acquisitions et des engagements de rachats de minoritaires						1	1
195 471 061	31 décembre 2004 avant neutralisation des actions propres	78	2 537	(586)	35	2 064	31	2 095
(367 000)	Achats/Ventes d'actions propres (b)			(9)		(9)		(9)
(13 382 843)	Neutralisation des actions propres au 31 décembre (c=a+b)			(332)		(332)		(332)
182 088 218	31 décembre 2004 après neutralisation des actions propres	78	2 537	(918)	35	1 732	31	1 763

(1) montants nets d'impôts

	1^{er} janvier 2004	31 décembre 2004
Réévaluations d'immobilisations	105	105
Variations de valeur des titres disponibles à la vente	49	40
Couverture de flux de trésorerie futurs	-	-
Réserve de conversion	-	(110)
Total des gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	154	35

II NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NORMES IFRS)

II.1 Contexte de la publication

En application du règlement européen N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au titre de l'exercice 2005 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec un exercice comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même référentiel.

Afin de préparer cette information comparative, Publicis a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS/IFRS présentant l'impact chiffré attendu du passage aux normes IFRS sur :

Le bilan à la date de transition, soit le premier janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005,

Le bilan au 31 décembre 2004 et le compte de résultat de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004 sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que Publicis estime devoir appliquer pour la préparation de ses comptes consolidés comparatifs au 31 décembre 2005.

La base de préparation de ces informations financières 2004 résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour,
- de la résolution que Publicis anticipe à ce jour des questions techniques et projets en cours discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 (ceci concerne exclusivement le traitement des engagements de rachat des minoritaires),
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que Publicis retiendra, selon toute vraisemblance, pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

Le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis pourrait de ce fait différer du bilan d'ouverture présenté ci-après.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction de Publicis ; elles ont fait l'objet d'une présentation au Directoire et au Comité d'Audit et de diligences d'audit par les Commissaires aux Comptes.

II. 2 Règles et méthodes comptables

II.2.1. Principes et méthodes de consolidation

Monnaie de présentation des comptes consolidés

Publicis arrête et publie ses comptes consolidés en euros.

Participation dans les filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Publicis Groupe S.A. et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités. Ce contrôle est présumé exister lorsque la mère détient directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales plus de la moitié des droits de vote. Dans le cas où la mère détient directement ou indirectement moins de la moitié des droits de vote, le contrôle peut néanmoins provenir des statuts, d'un accord contractuel, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe de direction ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote.

Participation dans les entreprises associées

La participation du groupe dans les entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entreprise dans laquelle le groupe a une influence notable, présumée dès lors que le pourcentage de détention est au moins égal à 20%, et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise (entreprise sous contrôle conjoint) du groupe.

Une participation dans une entreprise associée est comptabilisée au bilan au coût d'acquisition augmenté ou diminué des variations de la quote-part du groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue depuis l'acquisition. La participation du groupe inclut l'écart d'acquisition, traité conformément à la méthode comptable présentée ci-dessous. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans le résultat après impôt de l'entreprise associée.

Sociétés non consolidées

Certaines sociétés répondant aux critères exposés ci-dessus ne sont pas consolidées, en raison de leur caractère non significatif (revenu hors groupe inférieur à 2 millions d'euros). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Opérations en devises étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception des écarts sur les prêts ou emprunts qui en substance font partie de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement inscrits dans les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net ou jusqu'au remboursement du prêt ou emprunt, date à laquelle ils sont reconnus en résultat.

Conversion des états financiers exprimés en devises étrangères

Les comptes des filiales situées à l'extérieur de la zone euro exprimés en devises locales sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture ;
- le compte de résultat est converti au cours moyen de l'année ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont inscrits, pour la part revenant au Groupe, dans le poste « Gains et pertes enregistrés en capitaux propres – Réserve de conversion » et pour la part des tiers, dans le poste « Intérêts minoritaires ».

L'écart d'acquisition et les ajustements à la juste valeur d'actifs et passifs résultant de la comptabilisation d'une acquisition d'une entité étrangère sont exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et convertis au cours de clôture.

Éliminations des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cessions et dividendes internes, provisions sur filiales) sont éliminés du résultat consolidé.

II.2.2 Principes et méthodes comptables

Études et recherches

Publicis comptabilise les dépenses d'études et de recherche en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Ces dépenses se rapportent principalement aux éléments suivants : études et tests relatifs aux campagnes publicitaires, programmes de recherche sur le comportement des consommateurs et les besoins des annonceurs dans différents domaines, études et modélisations visant à optimiser l'achat d'espace des clients du Groupe.

Les dépenses de développement encourues sur un projet individuel sont activées quand sa recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés en autres dettes lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle. Le test de dépréciation est réalisé pour le ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de ou des unités génératrices de trésorerie. Le groupe considère que l'unité génératrice de trésorerie est l'agence ou un regroupement d'agences.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à cinq ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité à l'écart d'acquisition et enregistrées au compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent les deux conditions suivantes :

elles sont identifiables, c'est à dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels, elles sont séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de relations contractuelles avec les clients et de logiciels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable, comme les relations contractuelles avec les clients, sont amorties sur leur durée d'utilisation. Les relations contractuelles avec les clients sont amorties sur une durée qui se situe généralement entre 13 et 40 ans.

Les marques, considérées comme à durée d'utilité indéfinie, ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle qui consiste à comparer leur valeur recouvrable et leur valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles amortissables font également l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

La méthode utilisée pour la dépréciation des actifs incorporels est basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Plus précisément pour les marques, le groupe recourt à la méthode des "royalty savings" qui prend en compte les flux de trésorerie futurs que générerait la marque en terme de royalties en supposant qu'un tiers serait prêt à payer pour l'utilisation de cette marque. En ce qui concerne les relations contractuelles avec les clients, la méthode prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients. Les évaluations sont effectuées par des experts indépendants. Les paramètres utilisés sont cohérents avec ceux utilisés pour l'évaluation des écarts d'acquisition.

Les logiciels immobilisés comprennent des logiciels à usage interne ainsi que des logiciels à usage commercial, évalués soit à leur coût d'acquisition (achat externe) soit à leur coût de production (développement interne).

Ils sont amortis le plus souvent sur une durée d'une ou deux années, sans jamais excéder trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Publicis a choisi de réévaluer l'immeuble situé au 133, avenue des Champs Elysées à sa juste valeur à la date de transition aux IFRS et de considérer cette valeur comme le coût par convention à la date de transition.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs qui ont des durées d'utilité différentes, chaque élément étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L' amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes (amortissements linéaires) :

Constructions : entre 20 et 70 ans.

Agencements des constructions, installations générales : 10 ans.

Panneaux d'affichage : 4-20 ans.

Matériel de bureau, mobilier de bureau : 5-10 ans.

Matériel de transport : 4 ans.

Matériel informatique : 2-4 ans.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Contrats de location

Les contrats de location financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location pour le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces biens sont enregistrés en immobilisations corporelles, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Ils sont amortis selon les durées ci-dessus. Au compte de résultat, les redevances de location-financement sont remplacées par les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bien.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Investissements

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond au prix payé ou à la juste valeur des biens remis en paiement.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories "actifs détenus à des fins de transaction" ou "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Les autres investissements à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, tels que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les investissements sont sortis de l'actif ou qu'ils ont perdu de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend les créances à caractère financier détenues par le Groupe sur des sociétés consolidées par mise en équivalence ou non consolidées.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsqu'il existe, en raison de la situation financière des filiales concernées, un risque de non-recouvrement. Cette provision figure alors dans le poste "Provision sur autres actifs financiers non courants".

Stocks et en-cours de production

Dans ce poste figurent principalement les travaux en cours liés à l'activité publicitaire. Ceux-ci correspondent aux travaux techniques de création et de production (graphique, TV, radio, édition...) facturables au client mais non encore facturés. Ils sont enregistrés au coût et dépréciés lorsque leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût. Les travaux non facturables ou les coûts engagés pour le gain de nouveaux clients ne sont pas activés, sauf si la refacturation de ces coûts de réponse aux appels d'offre est prévue contractuellement.

Créances clients

Les créances et dettes sont enregistrées pour le montant initial de la facture. Celles qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents résultant de cette conversion sont inscrits en compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts pour couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

les couvertures de couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé,

les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures relatives à un actif ou un passif comptabilisé, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures utilisées pour couvrir des engagements fermes et qui remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité de couverture (couverture de flux de trésorerie futurs), la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat, par exemple lorsque la vente prévue survient effectivement.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et les Sicav et fonds communs de placement monétaires.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques.

Actions propres

Les actions propres quelle que soit leur utilisation sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

Emprunts obligataires

Emprunts obligataires simples :

Les emprunts obligataires sont initialement enregistrés à la juste valeur, qui correspond généralement au montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts obligataires sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Emprunts obligataires avec option de conversion et emprunts remboursables en actions :

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANes), les emprunts remboursables en actions (ORANes) ou les emprunts avec bons de souscription d'actions (OBSA), l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante capitaux propres dès leur comptabilisation initiale. La juste valeur de la

composante dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la société aux mêmes conditions mais sans option de conversion. La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

La valeur de la composante capitaux propres est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais d'émission sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque :
le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge financière.

Provisions pour litiges

Le groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque lié à un procès ou litige de toute nature (commerciale, réglementaire, fiscale ou sociale) est identifié, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre ce risque et qu'une estimation fiable du coût lié à ce risque est possible. Dans de tels cas, le montant de la provision est déterminé par les agences et leurs experts, sous la supervision des services centraux du groupe, sur la base de la meilleure estimation des coûts probables liés au procès ou litige.

Provisions pour restructuration

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque ces mesures ont été décidées et annoncées.

Dans le cadre d'une acquisition, les plans de restructuration qui ne sont pas des passifs lors de l'acquisition pour l'entreprise acquise sont comptabilisés en charges.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, au coût des préavis non réalisés, aux éventuelles mises au rebut d'immobilisations et d'autres actifs.

Provisions sur engagements immobiliers

Une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer -net des recettes estimées de sous-locations- sur tout bien immobilier si le bien est sous-loué ou vacant, et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Une provision est également constituée dans le cadre d'une acquisition en cas d'existence de contrats de location immobilière conclus à des conditions moins favorables que les conditions de marché constatées à la date d'acquisition.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi en fonction de la qualification de ces régimes :

à cotisations définies : les montants des contributions du groupe à ces cotisations versées sont comptabilisés en charges de période.

à prestations définies : le coût des prestations définies est déterminé séparément pour chaque régime en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus pour chaque régime excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes.

L'effet de la désactualisation des engagements de retraite, net des rendements attendus des actifs en couverture, est constaté en « Autres charges et produits financiers ».

Revenu

Un accord écrit du client (bon de commande, courrier, contrat client...) indiquant la nature et le montant des travaux est nécessaire en préalable à la reconnaissance du revenu. Les principes de reconnaissance du revenu sont les suivants :

Contrats à la commission (hors production) :

- création publicitaire : reconnaissance du revenu à la date de diffusion ou de publication,
- services d'achat d'espace : reconnaissance du revenu à la date de publication ou de diffusion ;

Honoraires (contrat ponctuel, contrat à honoraires fixes, contrat sur base de temps passés...) et ventes publicitaires techniques (production) : le revenu est comptabilisé lorsque la prestation a été réalisée. Les services sont considérés comme rendus en fonction de la méthode de l'avancement, indépendamment de la facturation réalisée pour le client concerné, lorsque le résultat de la transaction peut être estimée de façon fiable.

Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis

La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour les plans où la levée est liée à la réalisation d'objectifs, le groupe estime la probabilité de réalisation de ces objectifs et en tient compte dans la détermination du nombre d'actions à émettre.

Autres produits et charges non courants

Publicis présente en "autres produits et charges non courants" les éléments ne provenant pas des activités ordinaires. Sont notamment incluses sous cette rubrique les plus ou moins-values de cession d'actif.

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financières

Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières et les produits d'intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financières comprennent principalement les effets de la désactualisation des provisions immobilières à long terme et des provisions pour retraites

(nets du rendement des actifs), les variations de juste valeur des dérivés ainsi que les gains et pertes de change.

Impôt sur les bénéfices

Les bénéfices sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés. Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice y compris effet du remboursement des ORANes en actions, les ORANes étant contractuellement remboursables en actions ordinaires.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires après neutralisation des intérêts sur les emprunts remboursables ou convertibles en actions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives, des bons de souscription d'actions dilutifs et de la conversion des obligations convertibles en actions (OCEANes).

Pour le calcul du résultat dilué par action, seuls sont pris en considération les instruments ayant un effet dilutif sur ce dernier, c'est à dire qui ont pour effet de réduire le résultat par action.

Pour les instruments dont l'encaissement se fait lors de l'exercice de droits, la méthode du rachat d'actions est utilisée.

II. 3. Effets de la première application des IFRS

II.3.1 Présentation des normes appliquées

Cette note détaille, d'une part les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004, et d'autre part les divergences avec les principes

comptables français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et de clôture et sur les résultats 2004.

Les informations financières 2004 sur la transition IFRS sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 Première adoption des IFRS et des normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne et qui sont d'application optionnelle avant le premier janvier 2005.

Publicis a choisi l'option d'appliquer les normes IAS 32 et 39 par anticipation au premier janvier 2004. Publicis n'est concerné par aucun des paragraphes d'IAS 39 qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne. Publicis a donc appliqué IAS 39 en totalité dans ses informations financières IFRS 2004.

Dans l'attente des décisions de l'IASB ou de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés conformément à la norme IAS 32 Instruments financiers en dettes financières.

II.3.2 Options comptables liées à la première adoption des IFRS

Les informations financières IFRS 2004 sont établies conformément aux dispositions de la norme IFRS 1. L'application rétrospective sur le bilan d'ouverture des principes comptables retenus pour l'établissement des informations financières IFRS constitue le principe général de retraitement. L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres.

Les exceptions facultatives à l'application rétrospective des normes IFRS prévues par la norme IFRS 1 retenues lors de l'établissement du bilan d'ouverture sont les suivantes :

Regroupement d'entreprises

Publicis a opté pour la possibilité de ne pas retraiter la classification et les méthodes antérieures de comptabilisation des regroupements d'entreprise intervenues avant la date de transition. A compter de cette date, les regroupements d'entreprises sont traités conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Par ailleurs, la valeur brute des écarts d'acquisition en IFRS au 1^{er} janvier 2004 est réputée être égale à la valeur nette de ces écarts en normes françaises.

Ecarts de conversion

Publicis a choisi de ne pas procéder à l'identification et à la reconstitution des écarts de conversion cumulés pour comptabilisation en tant que composante distincte des capitaux propres à la date de transition aux IFRS. De ce fait, les écarts de conversion cumulés provenant de la conversion des comptes des sociétés étrangères ont été annulés à la date de transition aux IFRS et les gains ou pertes sur une cession ultérieure de ces entités étrangères n'incluront que les écarts de conversion générés depuis la date de transition aux IFRS.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

Publicis a choisi de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages du personnel à la date de transition aux IFRS. Ce traitement a été adopté en 2004 dans les comptes consolidés établis selon les principes comptables français.

Évaluation de certains actifs corporels à la juste valeur comme coût présumé

Publicis a choisi de réévaluer l'immeuble situé au 133, avenue des Champs Élysées à Paris, à sa juste valeur et de considérer cette valeur comme coût présumé à la date de transition.

La juste valeur de cet immeuble à la date de transition s'élève à 164 millions d'euros ce qui représente à cette date un ajustement de 159 millions d'euros par rapport à sa valeur figurant selon les normes comptables antérieures. L'évaluation a été effectuée par un expert indépendant.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis

Publicis applique la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions et assimilés, uniquement pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne seront pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005.

II.3.3. Impacts du passage aux normes IFRS.

II.3.3.1 Effets de la première application des IFRS

Impacts de la première application des normes IFRS au 1er janvier 2004

<i>en millions d'euros</i>	Normes françaises (1)	Reclassements IFRS	Ajustements IFRS	1 ^{er} janvier 2004 IFRS
Actif				
Écarts d'acquisition nets	2 596	-	97	2 693
Immobilisations incorporelles nettes	916	-	-	916
Immobilisations corporelles nettes	463	-	173	636
Impôts différés actifs		405	18	423
Titres mis en équivalence	30			30
Autres actifs financiers	476	(12)	49	513
Actifs non courants	4 481	393	337	5 211
Stocks et en-cours de production	416	-	-	416
Clients et comptes rattachés	3 263	-	-	3 263
Autres créances et actifs courants	1 095	(393)	16	718
Prime de remboursement OCEANE	215	-	(215)	-
Valeurs mobilières de placement	196	(196)	-	-
Disponibilités	1 219	(1 219)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 415	-	1 415
Actifs courants	6 404	(393)	(199)	5 812
Total de l'actif	10 885	-	138	11 023
Passif				
Capital	78	-	-	78
Réserves consolidées, part du Groupe	626	-	900	1 526
Capitaux propres, part du Groupe	704	-	900	1 604
Intérêts minoritaires	55	-	(27)	28
Total capitaux propres	759	-	873	1 632
Autres fonds propres (ORANES)	495	-	(495)	-
Dettes financières à long terme	3 188	(675)	(531)	1 982
Impôts différés passifs		232	208	440
Provisions à long terme	1 041	(431)	-	610
Autres passifs financiers non courants	-	5	-	5
Passifs non courants	4 229	(869)	(323)	3 037
Fournisseurs et comptes rattachés	3 590	-	2	3 592
Dettes financières à court terme	-	761	81	842
Dettes d'impôts sur les sociétés	-	276	-	276
Provisions à court terme	-	199	-	199
Autres dettes et passifs courants	1 812	(367)	-	1 445
Passifs courants	5 402	869	83	6 354
Total du passif	10 885	-	138	11 023

(1) normes françaises au 1^{er} janvier 2004 après prise en compte des changements de méthode liées au règlement CRC 04-03 relative à la consolidation des entités ad hoc (qui s'applique à l'entité émettrice des Credit Linked Notes) et la recommandation n° R-03-01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Capitaux propres au 31 décembre 2003 CRC 99-02 publiés	726
Effets des changements de méthode	(22)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 CRC 99-02	704

Détail des ajustements IFRS sur le bilan au 1^{er} janvier 2004

<i>en millions d'euros</i>	Immeuble 133 Champs Elysées	Instruments de financement	Titres disponibles à la vente	Engagement de rachat des minoritaires	Autres	Total ajustements IFRS 1 ^{er} janvier 2004
Actif						
Ecarts d'acquisition nets				97		97
Immobilisations incorporelles nettes						
Immobilisations corporelles nettes	159				14	173
Impôts différés actifs		18				18
Titres mis en équivalence						
Autres actifs financiers			49			49
Actifs non courants	159	18	49	97	14	337
Stocks et en-cours de production						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances et actifs courants		14			2	16
Prime de remboursement OCEANE		(215)				(215)
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Actifs courants		(201)			2	(199)
Total de l'actif	159	(183)	49	97	16	138

Passif						
Capital						
Réserves consolidées, part du Groupe	104	742	49		5	900
Capitaux propres, part du Groupe	104	742	49		5	900
Intérêts minoritaires				(32)	5	(27)
Total capitaux propres	104	742	49	(32)	10	873
Autres fonds propres (ORANES)		(495)				(495)
Dettes financières à long terme		(579)		48		(531)
Impôts différés passifs	55	149			4	208
Provisions à long terme						
Autres passifs non courants						
Passifs non courants	55	(430)		48	4	(323)
Fournisseurs et comptes rattachés					2	2
Dettes financières à court terme				81		81
Dettes d'impôts sur les sociétés						
Provisions à court terme						
Autres dettes et passifs courants						
Passifs courants				81	2	83
Total du passif	159	(183)	49	97	16	138

Voir Note 3.3.3

a

b

e

f

g

Impacts de l'application des normes IFRS sur le compte de résultat 2004

<i>en millions d'euros</i>	Normes françaises	Reclassements IFRS	Ajustements IFRS	2004 IFRS
Revenu	3 825	7		3 832
Charges de personnel	(2 197)	(54)	(20)	(2 271)
Autres charges opérationnelles	(921)	59		(862)
Résultat opérationnel courant avant amortissements	707	12	(20)	699
Dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(117)		(2)	(119)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels et perte de valeur	590	12	(22)	580
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(29)			(29)
Perte de valeur ⁽¹⁾	(123)	(88)	(4)	(215)
Autres produits et charges non courants	0	23	(33)	(10)
Résultat opérationnel	438	(53)	(59)	326
Résultat financier	(39)	39	-	-
Coût de l'endettement financier net		(45)	(63)	(108)
Autres charges et produits financiers		(6)		(6)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	399	(65)	(122)	212
Résultat exceptionnel	23	(23)	-	-
Impôt sur le résultat	(134)		22	(112)
Reprise nette d'impôts différés sur opérations OBSA/CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	130		68	198
Résultat net des entreprises intégrées	418	(88)	(32)	298
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	6			6
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(188)	88	100	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	236	-	68	304
Intérêts minoritaires	(26)			(26)
Résultat net, part du Groupe	210	-	68	278

Données par action (en euros)

Nombre d'actions basique	182 410 451	210 535 541
Bénéfice net par action	1.15	1.32
Nombre d'actions dilué	251 607 849	233 984 337
Bénéfice net par action – dilué	0.97	1.29

(1) en normes françaises, la ligne n'inclut que les pertes de valeur sur incorporels liés aux acquisitions (les pertes de valeur sur écarts d'acquisition sont incluses dans la ligne « dotations aux amortissements des écarts d'acquisition »)

Détail des ajustements IFRS sur le compte de résultat 2004

<i>en millions d'euros</i>	Instruments de financement	Stock options	Amortissement des écarts d'acquisition	Autres	Total ajustements 2004
Revenu					
Charges de personnel		(20)			(20)
Autres charges opérationnelles					
Résultat opérationnel courant avant amortissements		(20)			(20)
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)				(2)	(2)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des incorporels		(20)		(2)	(22)
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions					
Perte de valeur			(4)		(4)
Autres produits et charges non courants	(33)				(33)
Résultat opérationnel	(33)	(20)	(4)	(2)	(59)
Coût de l'endettement financier net	(63)				(63)
Autres charges et produits financiers					
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(96)	(20)	(4)	(2)	(122)
Impôt sur le résultat	22				22
Reprise nette d'impôts différés sur opérations OBSA/CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	11			57	68
Résultat net des entreprises intégrées	(63)	(20)	(4)	55	(32)
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence					
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition			100		100
Résultat net consolidé	(63)	(20)	96	55	68
Intérêts minoritaires					
Résultat net, part du Groupe	(63)	(20)	96	55	68

Voir Note 3.3.3

b

c

d

g

Impacts de l'application des normes IFRS sur le bilan au 31 décembre 2004

<i>en millions d'euros</i>	Normes françaises	Reclassements IFRS	Ajustements IFRS	31 décembre 2004 IFRS
Actif				
Écarts d'acquisition nets	2 470	-	153	2 623
Immobilisations incorporelles nettes	740	-	-	740
Immobilisations corporelles nettes	439	-	171	610
Impôts différés actifs	-	371	72	443
Titres mis en équivalence	17			17
Autres actifs financiers	106		37	143
Actifs non courants	3 772	371	433	4 576
Stocks et en-cours de production	437	-	-	437
Clients et comptes rattachés	3 282	-	-	3 282
Autres créances et actifs courants	833	(371)	(12)	450
Prime de remboursement OCEANE	202	-	(202)	-
Valeurs mobilières de placement	67	(67)	-	-
Disponibilités	1 128	(1 128)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 195	(9)	1 186
Actifs courants	5 949	(371)	(223)	5 355
Total de l'actif	9 721	-	210	9 931

Passif				
Capital	78			78
Réserves consolidées, part du Groupe	803		851	1 654
Capitaux propres, part du Groupe	881		851	1 732
Intérêts minoritaires	46		(15)	31
Total capitaux propres	927		836	1 763
Autres fonds propres (ORANes)	495		(495)	-
Dettes financières à long terme	1 960	(146)	(280)	1 534
Impôts différés passifs		184	112	296
Provisions à long terme	827	(290)		537
Autres passifs non courants				
Passifs non courants	2 787	(252)	(168)	2 367
Fournisseurs et comptes rattachés	3 694			3 694
Dettes financières à court terme		236	37	273
Dettes d'impôts sur les sociétés		206		206
Provisions à court terme		106		106
Autres dettes et passifs courants	1 818	(296)		1 522
Passifs courants	5 512	252	37	5 801
Total du passif	9 721	-	210	9 931

Détail des ajustements IFRS sur le bilan au 31 décembre 2004

<i>en millions d'euros</i>	Immeuble 133 Champs Elysées	Instru- ments de finance- ment	Ecarts d'acqui- sition	Titres disponibles à la vente	Engage- ment de rachat des mino- ritaires	Autres	Total ajuste- ments IFRS 31 décembre 2004
Actif							
Ecarts d'acquisition nets			94		59		153
Immobilisations incorporelles nettes							
Immobilisations corporelles nettes	158					13	171
Impôts différés actifs		15				57	72
Titres mis en équivalence							
Autres actifs financiers				37			37
Actifs non courants	158	15	94	37	59	70	433
Stocks et en-cours de production							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances et actifs courants		(12)					(12)
Prime remboursement OCEANE		(202)					(202)
Trésorerie et équivalents de trésorerie						(9)	(9)
Actifs courants		(214)				(9)	(223)
Total de l'actif	158	(199)	94	37	59	61	210

Passif							
Capital							
Réserves consolidées, part du Groupe	104	564	94	37		52	851
Capitaux Propres, part du Groupe	104	564	94	37		52	851
Intérêts minoritaires					(20)	5	(15)
Total capitaux propres	104	564	94	37	(20)	57	836
Autres propres (ORANEs)		(495)					(495)
Dettes financières à long terme		(322)			42		(280)
Impôts différés passifs	54	54				4	112
Provisions à long terme							
Autres passifs non courants							
Passifs non courants	54	(268)			42	4	(168)
Fournisseurs et comptes rattachés							
Dettes financières à court terme					37		37
Dettes d'impôts sur les sociétés							
Provisions à court terme							
Autres dettes et passifs courants							
Passifs courants					37		37
Total du passif	158	(199)	94	37	59	61	210

Voir Note 3.3.3

a

b

d

e

f

g

II.3.3.2 Nature des reclassements

Les reclassements sont essentiellement motivés par la nouvelle présentation des états financiers.

Présentation du compte de résultat

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe Publicis a modifié la présentation du compte de résultat consolidé. En particulier, les éléments présentés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat opérationnel et l'effet net de désactualisation des engagements de retraite est présenté en autres charges et produits financiers pour un montant de 5 millions d'euros. Par ailleurs, afin de mieux refléter la substance des opérations, les charges relatives au personnel intérimaire et « free lance » dont les contrats n'excèdent pas 90 jours ont été reclassées du poste « Autres charges opérationnelles » au poste « Charges de personnel ».

Présentation du bilan consolidé

Le Groupe Publicis a lors de la transition aux IFRS adopté une présentation du bilan consolidé distinguant les éléments courants et non courants. Les modifications concernent en particulier la présentation des dettes financières, des provisions et des dettes liées à des acquisitions de titres de participation entre une partie courante pour la part remboursable à moins d'un an et une partie non courante. Par ailleurs, les dettes liées à des acquisitions de titres de participation, classées en normes françaises en « Autres dettes et comptes de régularisation », ont été reclassées en dettes financières.

Conformément à IAS 1 révisée, les impôts différés ont été classés en éléments non courants.

Présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés

Conformément à IAS 7, le montant des intérêts financiers payés et de l'impôt payé ont été présentés distinctement.

II.3.3.3 Nature des ajustements

a) Réévaluation de l'immeuble des Champs Elysées

Publicis a choisi de réévaluer l'immeuble situé au 133, avenue des Champs Elysées à sa juste valeur à la date de transition aux IFRS et de considérer cette valeur comme coût présumé à la date de transition.

Incidence sur le bilan de transition au premier janvier 2004

La juste valeur de cet immeuble à la date de transition s'élève à 164 millions d'euros ce qui représente à cette date un ajustement de 159 millions d'euros par rapport à sa valeur figurant selon les normes comptables antérieures (104 millions net d'impôt). L'évaluation a été effectuée par un expert indépendant.

Incidence sur le résultat 2004

L'impact sur le résultat 2004 et le premier semestre 2004 n'est pas significatif.

b) Instruments de financement

Traitement des emprunts obligataires avec option de conversion ou remboursables en actions

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (OCEANES), les emprunts remboursables en actions (ORANES) ou les emprunts avec bons de souscription d'actions (OBSA), l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante capitaux propres dès leur comptabilisation initiale.

La valeur de la composante capitaux propres est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

La juste valeur de la partie dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la société aux mêmes conditions mais sans option de conversion. La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

La prime de remboursement de l'OCEANE 2018 a été intégralement reclassée en dette au 1^{er} janvier 2004.

Les frais d'émission sont répartis entre la partie dette et la partie capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

Les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et non du taux contractuel.

Pour l'Océane 2018 émise en janvier 2002, la durée retenue pour évaluer les flux de trésorerie contractuels est de quatre ans, représentant la durée de l'emprunt compte tenu de l'option de remboursement anticipé au gré des porteurs exerçable le 18 janvier 2006.

La juste valeur des instruments composés est la valeur d'émission sauf pour les instruments remis en échange lors de l'acquisition Bcom3 (ORANES et OBSA) pour lesquels la juste valeur à la date d'acquisition a été estimée.

En fonction des clauses détaillées du contrat, les ORANES ont été ventilées entre une composante capitaux propres et une composante dette. La partie dette a été estimée à partir des flux de coupons minimaux actualisés.

Les taux de marché retenus et la ventilation entre la partie dette et la partie capitaux propres à l'origine sont indiqués dans le tableau ci-joint :

<i>(En millions d'euros)</i>	Taux d'actualisation retenu pour le calcul de la dette (taux de marché à l'émission)	Date d'émission	Juste valeur de la dette à l'émission	Juste valeur de l'option de conversion	Juste valeur de l'instrument à l'émission
OBSA	8,5%	Septembre 2002	445	197	642
OCEANE 2018	7,37%	Janvier 2002	580	110	690
OCEANE 2008	6,61%	Juillet 2003	509	163	672
ORANES ⁽¹⁾	8,5%	Septembre 2002	47	448	495
Total			1 581	918	2 499

(1) classées en « Autres fonds propres » en normes françaises.

Incidence sur le bilan de transition au premier janvier 2004

<i>(En millions d'euros)</i>	Taux d'actualisation retenu pour le calcul de la dette (taux de marché à l'émission)	Impact en diminution de la dette 1^{er} janvier 2004	Impact net d'impôt Capitaux propres 1^{er} janvier 2004
OBSA	8,5%	(187)	123 ⁽³⁾
OCEANE 2018	7,37%	(280) ⁽²⁾	36
OCEANE 2008	6,61%	(155)	97
ORANES ⁽¹⁾	8,5%	43	467
Total		(579)	723

(1) classées en « Autres fonds propres en normes françaises.

(2) dont (215) millions d'euros dus au reclassement de la prime de remboursement en dette.

(3) Bons de souscriptions d'actions sur OBSA.

Incidence sur le résultat 2004

L'impact avant impôt des frais financiers supplémentaires sur l'année 2004 s'analyse comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	Frais financiers supplémentaires 2004
OBSA	7 ⁽¹⁾
OCEANE 2018	30
OCEANE 2008	29
ORANES	(3)
Total	63

(1) retraitement de la reprise au résultat des bons de souscriptions d'actions enregistrée en normes françaises.

L'effet sur l'année 2004 tient compte du remboursement anticipé de la partie obligataire des OBSA intervenu en septembre 2004.

L'impact net d'impôt s'élève à 41 millions d'euros.

Traitement des Credit Linked Notes et de l'opération de cession des CLN et de rachat de la partie obligataire de l'OBSA

La consolidation de l'entité émettrice des CLN, effective en normes françaises au 1er janvier 2004, n'incluait pas la prise compte des dérivés (asset swap et le credit default swap). En normes IFRS, l'asset swap et le credit default swap sont comptabilisés au bilan en juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées en résultat.

Incidence sur le bilan de transition au premier janvier 2004

La juste valeur des dérivés au premier janvier 2004 soit 28 millions d'euros a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture. L'impact net d'impôt sur les capitaux propres s'élève à 19 millions d'euros.

Incidence sur le résultat 2004

La plus-value de cession des Credit Linked notes et de la partie obligataire des OBSA constatée en septembre 2004 est réduite d'un montant total de 22 millions d'euros net d'impôt.

Incidence sur le bilan au 31 décembre 2004

Du fait de cette opération, les BSA avaient été reclassés en normes françaises en 2004 en capitaux propres pour un montant net d'impôt différé de 118 millions d'euros. Ce reclassement est à annuler dans les comptes IFRS car déjà pris en compte lors du bilan d'ouverture.

c) Plans d'options d'acquisition ou de souscription d'actions Publicis

L'enregistrement en charges de la juste valeur des options accordées, étalé sur la période d'acquisition des droits, a pour effet un accroissement des charges de personnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

L'option de ne retraiter que les plans postérieurs au 7 novembre 2002 ayant été retenue, le tableau ci-joint récapitule les principales hypothèses et calculs relatifs à ceux-ci :

<i>En millions d'euros</i>	16 ^{ème} tranche	17 ^{ème} tranche		18 ^{ème} tranche	19 ^{ème} tranche	
		a	b		a	b
Valorisation initiale de l'option attribuée	7,83	6,67	7,56	5,05	3,16	4,02
Hypothèses :						
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	24,84	24,84	24,84	23,14	23,14	23,14
Prix d'exercice (en euros)	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82	24,82
Volatilité de l'action Publicis	34%	34%	34%	24%	24%	24%
Durée de vie moyenne de l'option	5,0	3,7	4,7	5,0	2,6	3,6
Taux de rendement des dividendes	1,12%	1,12%	1,12%	1,12%	1,12%	1,12%

Incidence sur le résultat 2004

L'effet sur le résultat 2004 est une charge de 20 millions d'euros.

d) Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis en normes IFRS mais font l'objet de tests de dépréciation. L'impact de l'annulation des amortissements constatés en normes françaises s'élève à 100 millions d'euros.

Aucune dépréciation complémentaire par rapport aux normes françaises n'est à constater, le Groupe utilisant en normes françaises la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et analysant la valeur d'utilité des écarts d'acquisition à un niveau compatible avec la définition d'une unité génératrice de trésorerie.

Par ailleurs le groupe a bénéficié de gains d'impôts provenant des pertes reportables du groupe Bcom3 existant préalablement à l'acquisition pour un montant de 4 millions d'euros.

Afin de neutraliser l'impact de ces gains d'impôts sur le résultat, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est constatée pour le même montant.

e) Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres Interpublic ont été classés en titres disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture ce qui conduit à un impact de 49 millions d'euros au 1er janvier 2004. La variation négative de juste valeur sur l'année 2004 est de 12 millions d'euros comptabilisée en capitaux propres (dont 3 millions d'euros d'écarts de conversion).

f) Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Publicis a consenti à des actionnaires de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations minoritaires.

En normes françaises, ces engagements de rachat d'intérêts minoritaires étaient présentés en hors bilan. En normes IFRS, dans l'attente d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été retenu en application des normes IFRS en vigueur :

lors de la comptabilisation initiale, ces engagements sont comptabilisés en dettes financières pour la valeur actualisée du montant de rachat, avec pour contrepartie les intérêts minoritaires et, pour le solde, l'écart d'acquisition,
la variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement du montant de l'écart d'acquisition,
à l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en dettes financières est soldé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire.

Incidence sur le bilan de transition au premier janvier 2004 et au 31 décembre 2004

Le montant de la dette s'élève à 129 millions d'euros dans le bilan d'ouverture et à 79 millions d'euros au 31 décembre 2004.

g) Autres

- Instruments de couverture de change

La juste valeur des instruments de couverture de créances et dettes est inscrite au bilan avec pour contrepartie un impact au compte de résultat qui est compensé par la réévaluation de l'élément couvert. La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie futurs est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte spécifique des capitaux propres. Le montant inscrit en capitaux propres est rapporté au résultat lors de la réalisation de la transaction couverte.

Les impacts dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 ainsi que dans le bilan au 31 décembre 2004 et le compte de résultat 2004 ne sont pas significatifs.

- Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité mis en place fin 2004 et classées dans les comptes consolidés en normes françaises en valeurs mobilières de placement ont été reclassées en capitaux propres pour un montant de 9 millions d'euros à fin 2004.

- Reconnaissance d'impôts différés actifs

Dès lors que les critères de reconnaissance se sont trouvés confirmés au cours de l'année 2004, Publicis a constaté un impôt différé actif sur les pertes reportables de Publicis Groupe S.A. à hauteur des impôts différés passifs générés par les retraitements IFRS, en particulier la comptabilisation des Océanes et la réévaluation de l'immeuble des Champs Elysées, dans la mesure où un échéancier de renversement était déterminable.

Le montant d'impôt différé actif ainsi reconnu s'élève à 57 millions d'euros à fin décembre 2004.

- Amortissements des immobilisations

Conformément à IAS 16, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles doit correspondre à la durée probable d'utilisation de ces immobilisations par l'entreprise. L'ajustement de la durée d'amortissement de certaines immobilisations corporelles a conduit à un impact net d'impôt de 5 millions d'euros sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 ; l'impact sur le résultat 2004 est en revanche non significatif.

- Engagements de retraite

Dans le bilan d'ouverture IFRS et conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS", les écarts actuariels existants au premier janvier 2004 sont imputés directement en diminution de la situation nette pour 25 millions d'euros avant impôt en contrepartie d'une augmentation des provisions pour retraites. Publicis, dans ses comptes consolidés en normes françaises pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, a également choisi cette option lors de la première application de la recommandation n° R603-01 du 1er avril 2003 du CNC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les écarts actuariels générés à compter du premier janvier 2004 sont amortis selon la méthode du corridor sur la durée moyenne d'activité résiduelle des bénéficiaires.

Dans ce contexte, aucun ajustement n'est à constater dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

II.3.3.4 Bénéfice net par action et bénéfice net par action dilué

Rapprochement entre BNPA et BNPA dilué 2004 en normes françaises et IFRS

<i>en millions d'euros</i>		2004 normes françaises	2004 IFRS
Bénéfice net retenu pour le calcul du BNPA			
Bénéfice net	a	210	278
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>			
Economie de frais financiers liés à la conversion des instruments de dettes ⁽¹⁾		34	23
Bénéfice net – dilué	b	244	301
Nombre d'actions retenu pour le calcul du BNPA			
Nombre d'actions moyen en circulation		182 410 541	182 410 541
Actions à remettre en remboursement des Oranes		-	28 125 000
Nombre d'actions moyen d'actions retenu pour le calcul	c	182 410 541	210 535 541
<i>Impact des instruments dilutifs : ⁽²⁾</i>			
- Actions à remettre en remboursement des Oranes		28 125 000	-
- Effet des levées de stock option dilutives		275 374	276 383
- Actions résultant de la conversion des Océanes 2008		40 796 934	23 172 413
Nombre d'actions dilué	d	251 607 849	233 984 337
Bénéfice net par action			
	a/c	1.15	1.32
Bénéfice net par action – dilué			
	b/d	0.97	1.29

- (1) Seule l'Océane 2008 est prise en compte pour le calcul du BNPA, l'Océane 2018 ayant un effet relatif sur celui-ci
- (2) Les Bons de souscription d'actions (BSA) et les stock option dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action sur l'année 2004, ainsi que les Océanes 2018 ne sont, du fait de leur caractère relatif, pas pris en compte dans le calcul du bénéfice net par action dilué.

Calcul du BNPA IFRS 2004 avant perte de valeur nette d'impôt, plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA/CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS

<i>en millions d'euros</i>	2004 IFRS
Bénéfice net retenu pour le calcul du BNPA	
Bénéfice net	278
<i>Eléments exclus :</i>	
- Perte de valeur nette d'impôt	164
- Plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA/CLN	(134)
- Impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	<u>(57)</u>
Bénéfice net corrigé	e 251
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>	
Economies de frais financiers liés à la conversion des instruments de dette	<u>23</u>
Bénéfice net – dilué	f 274
Nombre d'actions retenu pour le calcul du BNPA	
Nombre d'actions moyen en circulation	182 410 541
Actions en remettre en remboursement des Oranes	28 125 000
Nombre d'actions moyen d'actions retenu pour le calcul	c <u>210 535 541</u>
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>	
- Effet des levées de stock option dilutives	276 383
- Actions résultant de la conversion des Océanes 2008	<u>23 172 413</u>
Nombre d'actions dilué	d 233 984 337
BNPA avant perte de valeur nette d'impôt, plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA / CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS	
e/c	1.19
BNPA avant perte de valeur nette d'impôt, plus-value nette d'impôt sur opérations OBSA / CLN et impôts différés actifs liés au passage aux IFRS – dilué	
f/d	1.17

III RAPPORT SPÉCIFIQUE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2004

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société Publicis Groupe S.A., nous avons effectué un audit des informations financières IFRS 2004 présentant l'impact attendu du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sur le bilan d'ouverture consolidé au premier janvier 2004, le bilan consolidé au 31 décembre 2004 et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2004 (les « informations financières IFRS »), tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Les informations financières IFRS ont été établies sous la responsabilité du directoire, dans le cadre du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, à partir des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 (les « comptes consolidés 2003 ») et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 (les « comptes consolidés 2004 ») préparés en conformité avec les règles et principes comptables français (les « comptes consolidés »), qui ont fait l'objet de notre part d'un audit selon les normes professionnelles applicables en France. Notre audit nous a conduit à exprimer une opinion sans réserve sur ces comptes consolidés. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les informations financières IFRS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières IFRS ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces informations financières. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les informations financières IFRS ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux règles d'élaboration décrites dans la note de présentation sur le passage aux normes IFRS, laquelle précise comment la norme IFRS 1 et les autres normes comptables internationales adoptées dans l'Union Européenne ont été appliquées et indique les normes, interprétations, règles et méthodes comptables qui, selon la direction, devraient être applicables pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 qui expose les raisons pour lesquelles les informations financières IFRS relatives à l'exercice 2004 présentées dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 pourraient être différentes des informations financières IFRS jointes au présent rapport.

Par ailleurs, nous rappelons que, s'agissant de préparer le passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les informations financières IFRS ne constituent pas des comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Paris, le 25 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard

Philippe Castagnac

Isabelle Massa

Ernst & Young Audit

Bruno Perrin

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

A la demande de l'Autorité des marchés financiers, le paragraphe 2.3 - *Passage aux normes IFRS* de la présente actualisation est complété par les informations suivantes :

- Notes annexes aux états financiers consolidés, paragraphe II.2.2 - *Principes et méthodes comptables - Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis* :

Il est précisé que la méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des options est la méthode Black&Scholes.

- Notes annexes aux états financiers consolidés, paragraphe II.2.2 - *Principes et méthodes comptables- Contrats de location – 1^{ER} § Contrats de location financement* :

Les contrats de location financement font l'objet de retraitements de consolidation prenant en compte l'impact fiscal correspondant.

- Notes annexe aux états financiers consolidés, paragraphe II.3.2 - *Options comptables liées à la première adoption des IFRS* :

Désignation d'instruments financiers à la juste valeur par résultat ou disponibles à la vente

Publicis a choisi l'option de désignation des instruments financiers à la juste valeur par résultat ou en titres disponibles à la vente à la date de transition.

2.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES

Monsieur le Président du Directoire,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) n° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Publicis Groupe S.A incluses dans la partie 2.1 § 13 de son actualisation du document de référence datée du 20 décembre 2005.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du Règlement (CE) N° 809/2004, une conclusion, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Publicis Groupe S.A. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Publicis Groupe S.A. pour l'établissement des informations historiques.

Ce rapport est émis aux seules fins de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lequel l'actualisation du document de référence visée par l'AMF serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris la Défense le 20 décembre 2005

Mazars et Guérard

Ernst & Young Audit

Philippe Castagnac Isabelle Massa

Bruno Perrin

III. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement n°809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE d'une part, et aux pages du document de référence déposé à l'AMF le 13 avril 2005 et de la présente actualisation.

Rubriques du Règlement 809/2004 (Annexe I)	Document de référence 2004	Actualisation
1. Personnes responsables	128	3-4
2. Contrôleurs légaux	128	4-5
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice	14 ; 56	–
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	–	6 ; 66
4. Facteurs de risques	26 ; 65-68 ; 141-143	–
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société	10-21 ; 70-72 ; 130-131 ; 140- 141	5 ; 6-10 ; 65-68
5.2 Investissements	16 ; 78-80 ; 140-141	9-11; 12 ; 49-50 ; 55- 56 ; 81-82
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	18-21 ; 96 ; 138-139	6-10 ; 11
6.2 Principaux marchés	96	11-12 ; 62-63 ; 65 - 68; 71
6.3. Evénements exceptionnels	70 ; 140	6-10 ; 12
6.4. Dépendance de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A	N/A
6.5. Eléments sur lesquels est fondé toute déclaration de la Société concernant sa position concurrentielle	138	12
7. Organigramme		
7.1. Description sommaire du Groupe	144	–
7.2. Liste des filiales importantes	101-104 ; 121- 123	12
8. Propriétés immobilières, usines, équipements		
8.1. Immobilisations corporelles importantes et charges majeures pesant dessus	79-80 ; 118	10-11 ; 96-97
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations	26	–
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	10-17	13 ; 65-68
9.2. Résultat d'exploitation	10-17	13 ; 65-68

Rubriques du Règlement 809/2004 (Annexe I)	Document de référence 2004	Actualisation
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	57 ; 65-68 ; 84-86 ; 114-116	13-14 ; 34 ; 43-44 ; 56-58 ; 76 ; 89-91 ; 94-95
10.2 Flux de trésorerie	10 ; 58 ; 91-95 ; 110 ; 117	42 ; 56 ; 61-62 ; 68 ; 75 ; 83
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	28-32 ; 57 ; 65-68 ; 70-72 ; 81 ; 83 ; 86 ; 91-95 ; 111 ; 112-119	13 - 14 ; 41 ; 48-49 ; 58-62 ; 65-68 ; 74 ; 83-84 ; 85-86 ; 89-91 ; 94-95 ; 97-100
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A	N/A
10.5 Sources de financement attendues	N/A	N/A
11. Recherche et développement, brevets et licences	60	79
12. Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	98	6-9 ; 64, 65-66 ; 68
12.2 Tendance connue ou événement susceptible d'influer sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours	10-19	13-14
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	–	14-15 ; 108
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1 Organes d'administration	32 ; 34-43	15-22
14.2 Conflits d'intérêts	127 ; 135-137	22-23 ; 25-26
15. Rémunération et avantages		
15.1. Rémunérations et avantages en nature	32-34 ;	23-25
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	88-90	58 ; 85 ; 102
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	35-43	15-22
16.2. Contrats de service des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance prévoyant l'octroi d'avantages	–	24-25
16.3. Comité d'audit et comité de rémunération	48-53	–
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	–	25-26
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	73 ; 124 ; 138	50
17.2. Participations et stock options des dirigeants	7-8 ; 27 ; 34 ; 97	23-24 ; 26-30 ; 32 ; 64 ; 100
17.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	7 ; 25	31

Rubriques du Règlement 809/2004 (Annexe I)	Document de référence 2004	Actualisation
18. Principaux actionnaires		
18.1. Participation à déclarer	7-8 ; 25	30
18.2. Droits de vote différents	7-8 ; 132	30
18.3 Contrôle	7-8 ; 135-137	30
18.4. Accord relatif au changement de contrôle	127 ; 135-137	30
19. Opérations avec des apparentés	127 ; 135-137	33
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	22-24 ; 55-126	33-34
20.2. Informations financières pro forma	–	–
20.3. Etats financiers	55-126	33-34
20.4. Vérifications des informations financières historiques annuelles	105-106 ; 125- 129	3-4 ; 33-34
20.5. Date des dernières informations financières	55 ; 107	33-34
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	–	39-71 ; 72-107
20.7. Politique de distribution des dividendes	6 ; 25 ; 124	14 ; 43 ; 75-76
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	141	34
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	10-21 ; 98	6-10 ; 13 ; 64 ; 65-68
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	7-9 ; 26-32 ; 44 ; 70-71 ; 84- 85 ; 94-95 ; 97- 98 ; 112 ; 114- 116 ; 118-119 ; 124 ; 131-137	26-32 ; 34-36 ; 43-44 ; 56-59 ; 61-62 ; 64 ; 97-99
21.2. Actes constitutifs et statuts	47 ; 131 - 133 ; 135-137	22-23 ; 25-26
22. Contrats importants	70-72 ; 140-141	9-11 ; 49-50
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	54 ; 105-106 ; 125-129 ; 138	4-5 ; 7 ; 12 ; 36-37 ; 69-70 ; 105-106 ; 108
24. Documents accessibles au public	130-131	5
25. Informations sur les participations	121-123	37-38